

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion
Département des sciences économiques



MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de
MESTER EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie du Développement et Gouvernance

**Gouvernance et valorisation des ressources territoriales :
Cas de la figue sèche et de l'huile de l'olive
Dans la wilaya de Bejaia**

Préparé par :

- KACI Ferroudja
- MAMOURI Sonia

Dirigé par : Monsieur
NAIT CHABANE Abdellatif

Date de soutenance :

Jury :

Président : HAMMOUDI.Z

Examineur :MADANI.Z

Rapporteur :NAIT-CHABANE.A

Année universitaire : 2017-2018

Remerciements

Tout d'abord nous remercions Allah, le tout puissant et le miséricordieux, qui nous a guidé et donné du courage pour réaliser ce travail.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance et nos vifs remerciements à notre encadreur monsieur NAIT CHABANE A., enseignant à l'université de Bejaïa, pour la qualité de son encadrement, ses conseils pertinents, sa disponibilité et sa confiance.

Nous remercions les membres du jury d'avoir accepté d'examiner notre travail.

Nous tenons à remercier monsieur MEZIANE Youcef, président de l'association des figuiercultures de la commune de Beni Maouche qui nous a fourni les données nécessaires pour réaliser ce travail.

Nous exprimons aussi, nos infiniment remerciements à l'ensemble des fonctionnaires de la DSA de Bejaïa qui nous ont aidé à recueillir les données nécessaires pour la réalisation de notre travail.

Nous remercions l'ensemble de personnes qui ont accepté de répondre à nos questions et interrogations et toute personne ayant contribué à ce travail de près ou de loin

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

Aux deux êtres les plus chers, mes parents, les mots sont faibles pour
exprimer mon sentiment et reconnaissance que je vous porte, et je
remercie le dieu de vous avoir protégé ;

A mes sœurs et frères, et toute ma famille ;

A mes cousins et cousines,

A tous mes amis ;

Spécialement à mon cousin Saâdane, merci pour ton aide et orientation.

Ferroudja

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

A Ferroudja que je ne remercieraïs jamais assez

A mes deux et chères familles ;,

A tous mes amis ;

Et à toute personne m'ayant encouragé, soutenu ou pensé à moi

Sonia

Sommaire

Introduction générale	01
Chapitre 1 : théories de développement et ressources territoriales	05
Section 1 : Notions de développement territorial	05
Section 02 : Notions des ressources territoriales.....	13
Section 03 : La ressources territoriales un outil pour le développement local	23
Chapitre 2 : La gouvernance territoriale.....	25
Section 1 : Notions de la gouvernance territoriale/ locale.....	25
Section 2 : La gouvernance territoriale et dynamique des territoires.....	31
Section 3 : Les outils de la gouvernance territoriale.....	35
Chapitre 3 :Valorisation de la figue sèche de Beni Maouche : processus et acteurs	41
Section 01 : La figue sèche dans le monde et en Algérie.....	41
Section 02 : La figue séchée de Beni Maouche.....	48
Section 03 : Le mode de la gouvernance de labélisation la figue séchée de Beni Maouche.....	54
Chapitre 4 : La filière oléicole : un potentiel à valoriser	60
Section 01 : L'oléiculture dans le monde et en Algérie	60
Section 02 : La dynamique du marché oléicole.....	67
Section 03 : L'oléiculture dans la Wilaya de Bejaia.....	76
Conclusion générale	78

Annexes

Listes des tableaux et figures

Table des matières

Introduction générale

Depuis quelque décennie, les hydrocarbures occupent une place prépondérante dans le développement économique en Algérie, mais il est établie que ce dernier est appelé à disparaître. Devant un tel constat, l'Algérie doit penser à la période d'après pétrole. L'épuisement du pétrole n'est pas la seule contrainte pour l'économie algérienne, une économie rentière basé sur l'exportation des hydrocarbures, mais aussi le risque des fluctuations de ces cours. Par conséquent, il est recommandé à l'Algérie de diversifier ses exportations ce qui peut avoir des impacts positifs sur la croissance économique du pays.

Selon un rapport de la banque de France, 2007 : « le pays et les régions dont l'activité économique est diversifiée est moins sensible aux aléas conjoncturels, dès lors que les aléas qui frappent les différents secteurs ne sont pas corrélés positivement. Cet argument est particulièrement important pour les pays qui exportent des matières premières, dont les cours peuvent connaître de fortes fluctuations, ce qui constitue le motif le plus évidant de recherche d'une grande diversification ».

Les voies de diversification possibles sont nombreuses et nécessite toutes d'être explorées. Dans notre travail nous allons proposer une voie possible de diversification. La création et le développement d'activités économiques territoriales est un vecteur essentiel pour un développement authentique. Les conditions économiques actuelles et les nouvelles perspectives d'ouvertures de marché poussent à reconsidérer la notion de développement des ressources territoriale dont les produits agricoles. En effet, plusieurs auteurs ont montré l'existence d'un lien de causalité très significatif entre l'agriculture et la croissance économique et dans un premier stade de développement économique, qui doit passer par une croissance économique, le recours à l'agriculture est impératif.

En Algérie, le secteur agricole demeure stratégique à plus d'un point. Sur le plan socio-économique, il contribue en moyenne à environ 10% de PIB annuel et un quart de la population active dépend de ce secteur. Sur le plan politique, vu la croissance démographique et l'urbanisation rapide, il contribue à la sécurité alimentaire. La production des produits agricoles est corrélée à certain ressources naturelles telle que l'eau, la terre et des facteurs aléatoires comme les conditions climatiques.

Depuis l'indépendance, il n'y a eu que quelques filières agricoles qui peuvent constituer pour l'avenir du pays des modèles de promotion de produits spécifiques, ayant une qualité, une origine et une réputation spécifiques. Parmi ces filières, on note essentiellement la filière vin viticole, la filière oléicole, la filière des dattes, ... aussi les filières de la production animale.

La wilaya de Bejaia est l'une des wilayas dotée d'un potentiel agricole très important, ce potentiel peut constituer un modèle de promotion des ressources spécifiques. « Les ressources spécifiques résultent d'une histoire longue, d'une accumulation de mémoire, d'un apprentissage collectif cognitif »¹. Parmi ces filières on note la filière oléicole et la filière de la figue sèche.

Le choix de ces deux filières est justifié par quelques critères notons essentiellement ; pour la filière oléicole, la wilaya de Bejaia représente presque un quart de la production nationale (23%) selon l'ONFA (Observatoire National des Filières Agricoles et Agroalimentaire) où l'olivier à huile représente la principale espèce fruitière avec près de 70% de la surface arboricole totale de la wilaya. Et la figue sèche de BENI MAOUCHE est désormais un label protégé localement et à l'étranger ce qui peut lui donner une dominance au niveau national et une place sur le marché international.

Pour la promotion de ces deux ressources, une bonne gouvernance doit être instaurée avec l'ensemble des acteurs territoriaux, une gouvernance qui répond aux spécificités territoriales. En fait, la gouvernance locale (territoriale) comprend un ensemble d'institutions, de mécanismes et de processus par lesquels les citoyens et leurs groupes peuvent exprimer leurs intérêts et leurs besoins, négocier leurs différences et exercer leurs droits et obligations au niveau local. A cet effet, nous avons pensé aux modes de gouvernance exercés par les acteurs locaux pour promouvoir ces ressources. C'est ainsi que nous avons opté pour la question suivante : Quelle gouvernance pour les ressources territoriales dans la wilaya de Bejaia ?

De cette question découlent d'autres questions secondaires, à savoir :

- Quels modes de coordination entre acteurs locaux pour la gouvernance des ressources ?

¹ P. Compagne et B. Pecqueur, Le développement territorial : une réponse émergente à la mondialisation, éd, Charles Léopold Mayer, 2014, Paris. P153.

- Quel est l'apport de la labellisation d'une ressource sur l'économie locale ?

Afin d'apporter des éléments de réponse, notre travail s'appuiera sur l'hypothèse générale selon laquelle la ressource territoriale peut être le moteur de développement local et la coordination et l'implication des acteurs territoriaux est une condition primordiale pour réussir un projet de promotion de cette ressource.

La démarche méthodologique que nous allons suivre pour confirmer ou infirmer notre hypothèse consiste à faire une recherche théorique sur les concepts liés à notre sujet qui sont le développement, la ressource et la gouvernance territoriale. Ensuite nous allons compléter notre recherche par une étude de terrain portant sur deux ressources à savoir : la figue séchée de Beni-Maouche et l'huile d'olive.

Nous avons consacré deux chapitres pour exposer les fondements théoriques du développement, de la ressource et de la gouvernance territoriale. Le premier chapitre se compose de trois sections, la première porte sur le développement territorial, la deuxième s'intéresse à la ressource territoriale et la dernière consiste à mettre en évidence la relation qui existe entre les deux. Dans le deuxième chapitre, on exposera les fondements de base de la gouvernance territoriale en trois sections, la première porte sur les notions de la gouvernance territoriale/ locale, la deuxième s'intéresse à la gouvernance territoriale et dynamique des territoires et enfin la troisième abordera les outils et mécanismes de la gouvernance territoriale.

Afin de vérifier notre hypothèse, nous avons réalisé une étude de terrain, nous avons choisis de faire des entretiens avec les acteurs territoriaux. Notre guide d'entretien contient quatre axes :

- **Le premier axe** : concerne les caractéristiques de l'acteur, ainsi la méthode d'obtention du produit ;
- **Le deuxième axe** : s'intéresse aux moyens et acteurs mobilisés pour la labellisation de la figue de Beni Maouche ;
- **Le troisième axe** : porte sur l'impact de la participation, de la coordination et la coopération sur le processus de labellisation ;
- **Le quatrième axe** : concerne les objectifs attendus de la labellisation.

Les résultats de ces entretiens sont analysés en utilisant la méthode statistique descriptive analytique et sont exposés dans le troisième chapitre qui porte sur la valorisation de la figue de Beni Maouche.

Pour le quatrième chapitre, portant sur l'huile d'olive, nous avons collecté des données auprès la DSA de Bejaia afin d'analyser la filière et d'attirer l'intention sur l'importance de valorisation de cette filière.

Enfin, c'est la confrontation de notre hypothèse avec la réalité du terrain, qui permettra sa confirmation ou son infirmation. Elle sera fonction de la synthèse des résultats de l'enquête menée auprès des acteurs de la filière de la figue sèche de Beni Maouche et de perspective pour la filière oléicole.

Introduction

Selon B. Pecqueur : « Le développement territorial est défini comme tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptations aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et un territoire ».

Dans ce premier chapitre, nous allons présenter, dans une première section, la notion de développement territorial où nous allons d'abord introduire la notion de développement local et celle de territoire. Dans la deuxième section, nous aborderons la notion de la ressource territoriale et celle des produits de terroir, enfin et dans une troisième section nous attirons l'attention sur la relation existante entre la ressource et le développement territorial.

Section 1 : Notions du développement territorial

Dans la présente section nous essayons de présenter le développement local et territorial, ensuite nous ferons une comparaison entre les deux processus.

1.1. Le développement local

Avant de présenter la notion de développement territorial, nous allons présenter le développement local.

1.1.1 Définition du développement local

Bernard Pecqueur définit le développement local comme : « une dynamique qui met des relations non exclusivement marchandes entre les hommes, pour valoriser les ressources qu'il dispose. »¹. Donc le développement local vise à créer des partenariats entre les différents acteurs, dont l'objectif principal est la valorisation des richesses dont ils disposent.

Pour X.GREFFE (2002), « le développement local est une stratégie visant à créer un environnement propice aux initiatives locales afin d'augmenter la capacité de la collectivité à s'adapter aux nouvelles règles de la croissance macro-économique. Cette même stratégie verra aussi à trouver d'autre formes de développement qui, par des modes d'organisation et de production inédits, intègrent des préoccupations d'ordre

¹ B. Pecqueur, le développement local : mode et modèle, Paris, Ed. Syros Alternative, 1991.

social, culturel et environnemental dans des considérations économique »². La particularité de l'approche du développement local réside dans le fait que le développement ne répond pas à une logique strictement économique, mais il intègre les spécificités politiques, sociales et culturelles propre à chaque territoire.

1.1. 2 Les caractéristiques du développement local

Xavier GREFFE synthétise six caractéristiques du développement local³:

- Un projet du développement local est transversal : il doit intégrer les domaines économiques, sociaux et culturels pour les représentations de territoire et les réalisations économiques interagissent les unes avec les autres.

- Les territoires susceptibles de mettre en place un projet du développement local peuvent avoir des tailles et statuts diversifié : l'important qu'ils soient de « [...] espace vécu [...] où l'on peut associer une identité culturelle et une originalité économique [...] ».

- Un projet du développement local est une démarche collective nécessitant la mise en synergie de tous les acteurs du territoire (élus, entrepreneurs, associations, institutions, travailleurs...).

- Le développement local se fonde en priorité sur les capacités endogènes de production d'un territoire, ce qui n'implique pas une fermeture sur l'extérieur, mais au contraire une ouverture propice à des échanges multiples.

- Il est nécessaire que l'information circule bien au sein du territoire en développement pour que les initiatives des différents acteurs du développement s'enrichissent au contact des uns des autres. Par ailleurs la formation (initial, continue ...) est un enjeu décisif pour la réussite du projet puisque elle permet de maintenir un niveau de savoir-faire tout en favorisant l'émergence des nouvelles compétences au sein de la population.

- Enfin les pouvoirs publics locaux doivent participer au projet du développement local en assurant une animation socio-économique autour de celui-ci. Cette fonction renvoie aux notions de catalyse et d'accompagnement ; il s'agit de permettre aux différentes initiatives de se concrétiser sans les étouffer par des politiques trop planificatrices.

² X. GREFFE, « Le développement local », Ed de Aube, Datar, 2002.

³ X. GREFFE, territoire en France- les enjeux économiques de la décentralisation, Ed Economica, Paris, 1986, P. 150-158.

1.1. 3 Les composantes du développement local

On résume les composantes du développement local dans ce qui suit :

➤ **Le territoire et ces acteurs :**

B. Pecqueur définit le territoire comme étant « un concours d'acteurs ancrés dans un espace géographique délimité (même si la frontière du territoire peut être floue ou provisoire) qui vise à identifier puis tente de résoudre un problème productif jugé ou ressenti comme partagé par les acteurs »⁴. Il devient alors « un espace de solution » à « des problèmes productifs », ce qui nous donne l'échelle de développement.

G. DELVALLET (1993) mentionne le territoire: « n'est pas un espace abstrait... mais un espace concret dont les caractéristiques physiques et historiques ne doivent pas être ignorées »⁵. Donc, le territoire peut être considéré comme :

- Un espace physique, c'est à dire une zone définie selon des limites géographiques et un espace anthropique.
- Un lieu caractérisé par une certaine présence et l'implantation de l'homme.
- Un ensemble de valeurs culturelles et historiques lié à la tradition et au caractère typique des productions.

Le territoire devient alors une ressource, un acteur de la compétition économique ainsi que l'objet de développement.

Avoir des limites géographiques est une caractéristique capitale pour ce dernier ce qui nous permet d'évaluer le niveau d'articulation de l'action des trois acteurs du développement local ;

- L'Etat, dans sa conception large des services publics.
- Les associations ayant décidé de prendre en charge un espace donné et la société qui y réside.
- Les acteurs privés dans la mesure où ils vont progressivement s'intégrer au processus de développement.

⁴ B. Pecqueur, Le territoire est mort vive les territoires, Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du sud, éd, institut de recherche pour le développement, Paris, 2005. P 295- 316.

⁵ GIBLIN-DELVALLET, la géographie et l'analyse de local : le retour vers le politique, « A la recherche de local », sous la direction de A. MABILEAU. Ed, logique économique, L'harmattan, 1993.

➤ **Un processus de sensibilisation d'acteur**

L'objectif principal de développement est l'amélioration des conditions de vie dans un territoire donné, alors la participation des différents acteurs dans le processus de développement et plus que nécessaire ainsi que l'instauration des partenariats.

- **La participation** : toutes initiatives du développement local est conditionné par la participation et l'implication active de la population. Donc, il est d'abord important de définir cette communauté, ses intérêts et ses services recherchés. La mobilisation de la communauté implique un processus permanent d'animation du milieu qui permet aux citoyens d'exprimer leurs besoins et les informer et les former dans les rôles qu'ils peuvent avoir dans la participation au développement local. Plus que celle-ci est élevée, plus que les chances de réussite sont élevées.

- **Le partenariat** : l'établissement des partenariats et la création de réseaux d'échanges doivent exister dans le cadre du développement local. Les représentants des secteurs privés et publics choisissent de travailler ensemble afin de développer une participation intersectorielle et des interventions transversales.

➤ **L'existence d'un climat propice à l'action**

L'émergence d'un environnement et d'un climat propice à l'action s'établie par un processus de réflexion qui permet la fixation des objectifs communs et l'identification de projets concrets. Ce processus permet d'établir des plans, de fixer des orientations et de retenir des objectifs pour concentrer tous les efforts de chacun des acteurs dans la même direction.

La réalisation des projets du développement local exige un processus d'organisation minimal qui permet de mettre en place les structures nécessaires à l'encadrement et au soutien des efforts de revitalisation économique et social des communautés. Le processus d'organisation vise également à assurer une cohabitation harmonieuse avec l'environnement socio-administratif et une interaction positive entre les structures formelles et informelles.

1.1. 4 Les objectifs du développement local

Le développement local vise à :

- Améliorer le cadre de vie des personnes de la communauté pour qu'elles puissent profiter d'un environnement sain et agréable ;
- Améliorer leur milieu de vie pour qu'elles puissent s'épanouir dans une communauté qui leur offre plusieurs occasions sociales et culturelles ;
- Augmenter le niveau de vie pour que chacun dans la communauté puisse travailler et gagner un revenu pour pouvoir profiter des avantages de la communauté (création de l'emploi et répartition des richesses).

1.2. L'approche territoriale du développement local

Aujourd'hui, il semble préférable de parler du développement territorial puisque ce développement ne doit pas être ramener à la seule petite dimension.

1.2. 1 Définition du développement territorial

Selon B. Pecqueur, le développement territorial peut être défini comme «tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptations aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et un territoire ». ⁶ La définition comporte trois affirmations à savoir :

- Le développement territorial ne peut pas se décréter et reste une construction d'acteurs même si des politiques publiques appropriées peuvent la stimuler dans la durée.
- Stratégie d'adaptation vis-à-vis la globalisation, elle permet aux acteurs des territoires de réorganiser l'économie locale face à la montée des concurrences à l'échelle mondiale.
- Le mécanisme de territorialisation repose sur le principe de spécification des actifs, c'est-à-dire la recherche de la ressource propre au territoire qui lui permet de se différencier de ces voisins plutôt que d'être en concurrence sur des productions standards.

Selon SAVAY (1994), le développement territorial fait appel à la notion de la territorialité définie par Marie Claude Maurel comme étant une « relation polymorphe

⁶ B. Pecqueur, Le territoire est mort vive les territoires, op.cit, 295-316.

qui se tisse entre un groupe social et son environnement dans l'activité de production et de consommation » et qui implique une appropriation et un marquage de l'espace. Alors que l'espace est sans limite, le territoire lui est délimité. Le développement territorial implique par ailleurs la mobilisation des ressources de toutes natures dans une démarche de valorisation par les acteurs.⁷

Le développement territorial repose sur une double notion de territoire : le territoire donné et le territoire construit.

- Le territoire donné : préexiste à l'action des acteurs, il correspond le plus souvent à un découpage politico-administratif qui sert au périmètre institutionnel, à la contractualisation et aux projets dans leurs financements et leur management professionnel.
- Le territoire construit : ne se révèle qu'à partir de la réalisation du projet, il n'est pas postulé à l'avance et son degré de la construction peut être variable.

Le développement territorial nous donne aussi trois logiques d'acteurs :⁸

- La logique de l'Etat qui crée et gère des biens publics qui doivent être au service du bien commun. Ces biens publics sont souvent des infrastructures mais aussi des modes d'organisation.
- La logique des acteurs privés est différente en ce que leurs activités consistent à produire des biens et services privés dont le bénéfice économique leur reviendra et qui sera de leur revenu. Leur logique est essentiellement économique
- La logique des associations est d'abord collective puisque elle va viser à élaborer des biens collectifs matériels ou immatériels. Ces biens collectifs seront mis à la disposition des acteurs locaux liés à l'association pour mettre en œuvre des objectifs collectifs.

1.2. 2 Les principes du développement territorial

Merenne- Schoumaker en 2007 précise que le développement territorial est un nouveau paradigme qui repose sur six facteurs :

⁷ Thèse de Labiadh Ines, sous la direction de Bernard Pecqueur ; « le développement territorial et la valorisation des ressources spécifiques dans les zones difficiles : acteurs et gouvernances. Cas de la région Ouest de la Tunisie » université Pierre Mendès France.

⁸ B. Pecqueur et P. Compagne, Le Développement Territorial : une réponse émergente à la mondialisation, Paris, Ed. Charles Léopold Mayer, 2014.

- L'innovation qui ne peut trouver sa source que dans l'interaction entre les différents partenaires ;
- La formation afin d'éduquer la population aux savoirs, aux savoirs faire, mais aussi savoir être ;
- L'insertion dans les réseaux pour favoriser la création de nouveaux partenariats car les interdépendances se sont accrues à toutes échelles ;
- L'identité territorial qui s'opère dans le partage des valeurs communes et la fierté de travailler ensemble afin d'être connu et reconnu ;
- La gestion stratégique qui se définit par la capacité à se projeter dans l'avenir et à se fixer des objectifs, ce qui oblige les acteurs à construire ensemble des projets réalistes autour d'échéancier et de système d'évaluation ;
- La gouvernance permettant de faciliter la compréhension entre les acteurs publics et privés par une nouvelle forme d'organisation démocratique et transparente.

1.2. 3 Les caractéristiques de développement territorial

Selon Pecqueur B. et Compagne P. Le développement territorial se caractérise par⁹ :

- La création de valeur : la construction social d'une rente supplémentaire, ce qu'on appelle la rente de qualité territorial, constitue une modalité particulière de création de la valeur. C'est la caractéristique la plus fondamentale du processus, elle permet d'augmenter la valeur en utilisant les ressources spécifiques du territoire. ce revenu supplémentaire va augmenter le niveau de satisfaction de leurs besoins.
- Le rapport au marché : le marché est le seul moyen disponible pour augmenter les revenus donc améliorer la satisfaction des besoins. C'est un marché très particulier dans la présence des produits standards dans un marché mondialisé, sa particularité réside dans la spécificité de ces ressources.
- Une prise de conscience des acteurs locaux : la création de la valeur n'est pas disponible que par des activités nouvelles provenant de la valorisation des ressources spécifiques du territoire. Des actions de sensibilisation et de formation sont nécessaires pour convaincre les acteurs locaux. Les institutions de recherche ne peuvent pas tout faire, elles ont besoin des acteurs locaux produisant l'innovation social.

⁹ B. Pecqueur et P. Compagne, Le Développement Territorial, 2014.

- Des effets de valorisation mutuelles : la mise en œuvre et l'organisation des effets de la valorisation mutuelles entre les produits et la mise en œuvre de nouvelles productions. Le développement territorial nécessite des effets d'entraînement qui permet de prolonger la valorisation des ressources et d'offrir les moyens d'y entrer.
- Un opérateur: chaque territoire doit avoir un « chargé de développement », individu ou groupe, son rôle doit être inclus dans la nouvelle gouvernance proposé qui organise la rencontre des opérateurs des territoires concernés et la mise en commun des innovations.
- Les politiques publiques : la politique publique territorial est de nature différente des politiques macro-économiques. Elle se différencie notamment en organisant le dialogue des acteurs en focalisant l'action sur l'animation des projets qu'elle assure avec les deux autres acteurs, privés et associatifs.
- La durabilité : la gestion de la ressource implique une nécessaire durabilité, technique, environnementale, économique, sociale et culturelle. La ressource territoriale est spécifique, elle est la création de la communauté, une fois trouvé son lien au lieu, est à la fois infinie, liée à la qualité et à son caractère renouvelable.
- Une gouvernance particulière : le processus de développement territorial est mis en œuvre grâce à une gouvernance particulière. Nous reviendrons à la notion dans le chapitre qui suit.

1.2. 4 Comparaison entre le développement local et territorial

Le tableau qui suit présente les points de différence entre le développement local et territorial :

Tableau n°1 : les points de différence entre le développement local et territorial

	Développement local	Développement territorial
Période d'essors de la problématique	1970-1990	Depuis 1990
Finalité	Susciter l'activité économique ; Valoriser les force locale ; Développer l'entrepreneur-ship.	Rendre les territoires attractifs et compétitifs ; Valoriser les ressources.
Intervenants majeurs	Collectivités locales	Collectivités régionale
Cadre territoriaux principaux	Sous-régions	Régions
Moyens d'intervention	Aides aux entreprises ; Aides aux réseaux d'acteurs.	Projet – Schémas ; Aides aux réseaux d'acteurs.
Domaine d'intervention	Développement économique.	Développement durable.

Source : Merenne Schoumaker (2011) dans Baandelle et al. P 23

Le développement territorial est l'objectif principal de la collectivité, la création de la richesse au niveau local devient un enjeu majeur pour les politiques de développement actuel.

Section 02 : notion de ressources territoriale

Dans la présente section nous allons présenter le concept de la ressource territoriale et du produit de terroir, nous allons définir le terroir en le comparant avec le territoire.

2.1. La ressource territoriale

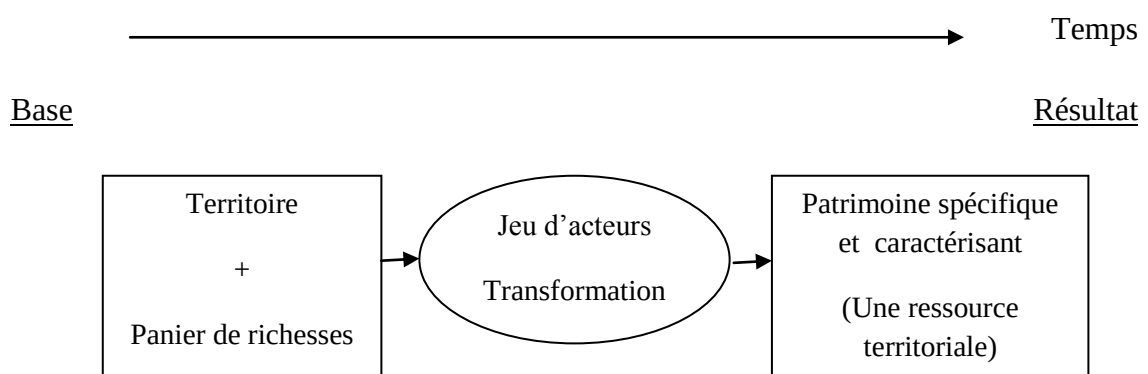
Pour définir le concept de la ressource territoriale, il faut d'abord expliquer la notion de la ressource. En sciences économiques et sociales, la ressource est celle qui a un prix. Son importance est étroitement corrélée à sa valeur. Depuis longtemps, le

cloisonnement entre géographie physique et géographie humaine à réduit la définition de la ressource à sa dimension naturelle, la richesse d'un territoire se mesurait à l'entendu des ressources de son sol et sous-sol.

C'est juste à partir des années 1990 que la conception est renouvelée sous l'impulsion de l'économie territoriale. La ressource territoriale ne préexiste pas au territoire mais elle se construit avec et par le territoire, « la ressource territoriale renvoie à une intentionnalité des acteurs concernés, en même temps qu'au substrat idéologique du territoire. Cet objet intentionnellement construit peut l'être sur des compétences matérielles (donnés matérielles, faune, flore, patrimoine, etc.) et/ou idéelles (des valeurs comme l'authenticité, la profondeur historique, etc.). Les variables patrimoniales prend ici tout son importance »¹⁰, d'après la définition trois éléments sont nécessaire pour faire une ressource territoriale : Des ressources matérielles ou idéelles, un territoire, en tant que lieu, et des hommes.

Le ressource territoriale est, aussi, dites « spécifique », pour laquelle, le contexte socio-spatial contribue directement à la valeur de ce qui est produit, « les ressources spécifiques résultent d'une histoire longue, d'une accumulation de mémoire, d'un apprentissage collectif cognitif »¹¹. Donc la ressource territoriale est une initiative d'acteur et une construction sociale qui donne une intention à la ressource initiale. Le schéma suivant explique la construction de la ressource territoriale.

Schéma n°01 : fabrication de la ressource territoriale



¹⁰ P.-A.Landel et N.Senil, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources de développement », développement durable et territoire, dossier 12, 2009, <http://developpementdurable.revues.org17563>.

¹¹ P. Compagne et B. Pecqueur, Le développement territorial : une réponse émergente à la mondialisation, éd, Charles Léopold Mayer, 2014, Paris. P153.

2.1.1. Les processus pour reconnaître la ressource territoriale

Cinq sont les processus de reconnaissance de la ressource territoriale¹²

- **Processus A** : coordination collective ; la ressource territoriale procède d'un processus interactif entre certains acteurs nécessite donc une certaine coordination entre eux, de l'ingénierie et de l'organisation collective avérée ;
- **Processus B** : la ressource procède d'un processus de mise en commun et d'idées, d'objets, de produits, de savoirs faire,... et nécessite donc une appropriation collective au sein d'un réseau d'acteur constituer (ce processus B est relié directement au processus A, souvent après lui mais peuvent être instigateur du processus A) ;
- **Processus C** : apprentissage cumulatif ; la ressource procède d'un processus cognitif dans lequel les acteurs apprennent ensemble et de manière cumulative à entreprendre, résoudre des problèmes, changer des manières de faire, ... et nécessite donc un apprentissage collectif de nouveaux savoirs communs ;
- **Processus D** : spécification progressive ; la ressource procède d'un processus permettant de sortir progressivement (car il n'y a pas de seuil entre ce qui est générique et ce qui est spécifique) une ressource de sa dimension générique en la spécifiant et nécessite donc de la spécification concrète, tangible, attestée, voir certifiée ;
- **Processus E** : territorialisation instituée ; la ressource territoriale procède d'un processus de stabilisation et de légitimation : dans les forme territoriales existantes (ou émergents mais se comportant « comme des terroirs ») et nécessite donc de s'inscrire dans des cadre logiques et dynamique qui sont ceux des territoires.

2.1.2. Processus d'activation des ressources territoriales

- **Territorialisation existantes** : préalable pour trouver de la ressource qui soit activable territorialement ;
- **La révélation** : un changement de regard porter sur la ressource, lui attribue une valeur nouvelle ;
- **L'élargissement** de la valorisation à de nouveaux acteurs et de réseaux et des nouvelles composantes valorisées (matérielles ou immatérielle) ;

¹² LAJARGE. R et PECQUEUR. B, ressource territoriales : politiques publiques et gouvernance au service d'un développement territorial générant ses propre ressources, projet Ressterr, Rhone-Alpes, 2011.

- **Le développement de diverse valorisation** : portées par des collectifs organisés marques l'appropriation territoriale de la ressource. Un acteur public peut jouer un rôle de coordonnateur ;
- **Le renouvellement de la ressource** : soit par transmission, soit sa qualification par combinaison à d'autres ressources par exemple. A défaut, la ressource peut aussi se banaliser et perdre sa spécificité.

2.1.3. Le principe de renouvellements de la ressource territoriale

La ressource territoriale a priori « inépuisable », au contraire des ressources naturelles, mais les processus qui la construit peuvent s'affaiblir jusqu'à disparaître ; ce qui implique la disparition de la ressource territoriale, elle peut donc se banaliser malgré que ses attribut préexiste. La ressource territoriale ne « s'exploite » pas, elle s'active, elle n'est pas donc épuisable, car elle ne préexiste pas aux processus qui permettent son activation. Elle n'est pas épuisable car se renouvelle en s'en servant.

2.1.4. Classification des ressources territoriales

La typologie que nous allons proposer, se réfère à G. Colletis et B. Pecqueur (1993), consiste à distinguer, d'une part, actifs et ressources, d'autre part à qualifier les actifs ou les ressources selon leur nature, générique ou spécifique.

Les ressources constituent une réserve, un potentiel latent ou virtuel qui peuvent se transformer en actifs, alors que l'actif est une ressource activée sur le marché.

Cette distinction considère quatre situations pour la ressource territoriale

- **La ressource générique** ; qui est un potentiel à la fois non exploité et donné (potentiel naturel, culturel). Elle se définit par le fait que sa valeur est indépendante de sa participation à quelconque processus de production.
- **L'actif générique** ; des facteurs activés sur le marché.
- **L'actif spécifique** ; ils sont activés et consacrés à un usage particulier plus au moins déterminé.
- **La ressource spécifique** : n'existe qu'à l'état virtuel et ne peuvent en aucun cas être transférée, elle est engendrée, issue d'une dynamique cognitive synonyme d'un apprentissage interactif.

Les actifs génériques et même spécifiques ne permettent pas à un territoire de se différencier durablement puisque, par définition, ils existent ailleurs et sont susceptibles d'être transférés. Une différenciation durable, ne peut naître véritablement que des seules ressources spécifiques, lesquelles ne sauraient exister indépendamment des conditions dans lesquelles sont engendrées. L'enjeu des stratégies de développement territoire est de saisir ces conditions et de rechercher ce qui constituerait le potentiel identifiable d'un territoire. Ces conditions ne seraient être définies de façon abstraite. Elle dépend du contexte dans lequel s'inscrit le processus heuristique d'où naissent les ressources spécifiques.

- **Ressources et actifs générique :**

La qualification « générique » recouvre l'ensemble des facteurs traditionnels de définition spatial discriminé par les prix et qui font l'objet de calcul d'optimisation de la part des agents.¹³

Ces ressources, en devenant des actifs, ne cessent pas pour autant d'être générique. Elle ne change pas de nature mais elles sont « réalisées » et acquièrent ainsi une valeur économique, valeur pouvons dans certaines conditions être mesurer en prix.

Les ressources comme les actifs génériques sont totalement dans le marché ; pour les acquérir il existe un prix de marché. Ils sont totalement transformable, immédiatement disponible, à condition de s'acquitter de leur prix. Pour les actifs il n'existe pas de contrainte géographique (hors matière première). Leur acquisition ne nécessite pas l'existence et l'activation des formes de coordination.

- **Ressources et actifs spécifiques :**

Le qualificatif de spécifique recouvre l'ensemble des facteurs, comparable ou non, dont la valeur de production est liée à un usage particulier¹⁴.

Les actifs spécifiques ont donc un coût d'irréversibilité que l'on pourrait appeler aussi « coût de réaffectation ». Cela signifie que l'actif perd sa partie de sa valeur productive en cas où il est redéployé vers un usage alternatif.

¹³ B. Pecqueur, *Le territoire est mort vive les territoires, Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du sud*, éd, institut de recherche pour le développement, Paris, 2005. P 295- 316

¹⁴ B. Pecqueur, *Idem*. P 295- 316

Les ressources spécifiques ont une mesure particulière par rapport aux trois autres catégories de ressource ou actif. En premier lieu, ces ressources n'apparaissent qu'au moment des combinaisons des stratégies d'acteurs pour résoudre un problème inédit. Ces ressources résultent d'une histoire longue, d'accumulation des mémoire, d'un apprentissage collectifs cognitif. Ce sont éventuellement produites dans un territoire, lequel est alors « révélé ».

2.2. Les produits du terroir

Avant de présenter la notion des produits de terroir, nous allons d'abord expliquer le concept de terroir en le comparons à celui de territoire.

2.2. 1 La notion de terroir

Selon l'UNESCO ; un terroir est « un espace géographique délimité, défini à partir d'une communauté qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturelles distinctifs, de savoir et de pratiques fondées sur un système d'interaction entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoirs faire mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits et services originaires de cet espace et donc pour les hommes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivant et innovant qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition. », Donc le terroir résultait d'une longue histoire, faite de d'une différenciation des produits par des pratiques, qui cherchent à partir de processus intuitifs et vernaculaires à combiner au mieux les contraintes physiques des lieux, la richesse culturelle locale, les aménités disponible et les savoirs faire.

La définition qui suit nous présente huit caractéristiques de terroir. Selon Casabianca et al (2005) « un terroir est un espace géographique délimité ; où une communauté humaine, construit au cours de l'histoire un savoir-faire intellectuel collectif de production, fondé sur un système d'interaction entre milieu physique et biologique, et un ensemble de facteurs humains, dans lequel les itinéraires socio-techniques mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et engendre une réputation, pour un produit originaire de terroir »¹⁵.

¹⁵ Institut Agronomique Méditerranéen, Produit du terroir méditerranéen : conditions d'émergence, d'efficacité et modes de gouvernance (PTM : CCE et MG), rapport final coordonné par H. Ilbert, juin 2005. P41

- **Comparaison entre la notion de territoire et celle de terroir**

V. Payrache-Gadeau nous donne la comparaison suivante entre ces deux entités géographique en décrivant chacune, un certain rapport de la société à son milieu culturel/ naturel.

Tableau n°2 : Comparaison entre territoire et terroir

Terroir	Territoire
- Résulte d'une histoire locale ; - Exprime un lien complexe entre usage et environnement et appartenance au sol ; - Importance des critères pédologiques, biologiques, écologique... ; - Ecosystème ; - Communauté.	- Construit socio- économique ; - Exprime un projet de développement (un lien entre espace administratif et logique patrimoniale) ; - Importance des critères socio-économiques, en termes d'emploi, d'activités... ; - Système productifs ; - Organisation d'acteurs et/ ou d'institutions

Source : V. Payrache – Gadeau (2002). P 259.

On remarque qu'il existe une homologie forte entre les deux notions, le terroir contribue dans la révélation du territoire. Le terroir se présente comme un amont de territoire qui n'est pas construit comme ce dernier.

2.2. 2 Définition du produit de terroir

Pour qualifier un produit est de terroir, l'existence d'un lien au lieu est nécessaire, non seulement physique mais historique et culturelle où les productions croisent l'espace, le temps et font l'objet d'un savoir-faire partagé, un produit de terroir et le résultat d'une rencontre nature et culture, le fruit d'une symbiose d'une adéquation entre l'activité humaine et les ressources qui l'entourent, il se résulte des transformations territoriales basées sur les ressources spécifiques locales, notamment sociales, culturelles et environnementales.

Pour mieux comprendre la notion des produits de terroir, nous présentons quelques définitions dans le tableau qui suit :

Tableau n°3 : Quelques définitions de produits de terroir

Auteur	Définition
Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), INAO, loi de 06 mai 1919.	Constitue une AOC la dénomination d'un pays, d'une région ou d'une localité, servant à désigner à produit qui en est originaire et dont la qualité ou les caractères sont dus au milieu géographique comprenant des facteurs naturels et humains.
Ricard, 1994	Le produit de terroir se caractérise par une réelle originalité au milieu local, comprenant les caractères physique de terroir est des contraintes de fabrication importantes. Le produit est spécifique de l'aire géographique dont il est originaire, et il apparaît impossible aux intervenant d'autres régions de fabriquer exactement le même produit.
Lagrange et trognon, 1995	Le produit de terroir regroupe tout produit alimentaire transformé ou non, portant un signe de qualité ou non, ayant un lien avec le terroir tangible ou non, étant récent ou ancien, déclinant une identité géographique ou non qui bénéficie auprès des consommateurs de par sa dénomination et la communication qui soutiens sa commercialisation d'une image terroir.
Conseil National des arts Culinaires, 1995	Tous les produits commercialisés quel que soit leur mode de commercialisation dont la fabrication traditionnelle est liée à la transmission de savoir-faire de génération en génération, qui sont attachés à une zone géographique quelle que soit l'échelle ou le type de zone (urbain, rural), qui sont stable dans leur dénomination et technique de fabrication et se caractérisent par un savoir-faire particulier sur au moins un des maillons de la chaîne de fabrication.

Source : Institut Agronomique, Rapport réalisé par H. Ilbert, produits de terroir méditerranéens, Montpellier, Juin 2005, p41

2.2.3 Caractéristiques des produits du terroir

Selon Bernard et Marchenay (2006), trois caractéristique essentiel qui peut qualifier un produit est du terroir ; l'espace, le temps et le savoir-faire collectifs.¹⁶

- L'espace : le produit du terroir doit être localisé dans un territoire bien précis lui permettant de se distinguer des autres d'ailleurs, souvent les noms des produits du terroir sont empruntés à ceux des lieux de leur origine.

- Temps : c'est l'histoire de produit, les modes de production et les savoir-faire qui donnent aux produits du terroir, une place privilégiée.

- Savoir-faire : la culture est un vecteur important car, même maîtriser les pratiques venant d'ailleurs ne permet pas de donner à court terme le caractère du terroir à un produit. Le partage de savoir renvoie à une dimension collective.

-

2.2.4 Les produits de terroir de point de vue réglementaire

La protection d'un produit par un signe de qualité est l'objectif de nombreuses initiatives. Depuis 1992, une réglementation européenne sur la protection de l'origine géographique est mise en place. Pour Berard et Marchenay (2004) ; « La construction d'un signe de qualité collectif est le résultat de négociations longues et âpres entre les différents acteurs concernés. En effet, délimiter une zone de production d'un produit est une décision aux conséquences très importantes. Prouver le lien au terroir, une réputation ou une qualité particulière est très difficile et doit intégrer des considérations économiques et politiques et gérer un rapport de force entre les différents critères.»¹⁷

L'arsenal géographique européen repose sur trois signes de qualité, qui sont :

- **L'AOP (Appellation d'Origine Protégée)**, dont la philosophie est de protéger un produit unique, non reproductible dans un autre terroir. La totalité du processus de production doit s'y dérouler (origine de la matière première et fabrication sur place).

¹⁶ Bernard et Marchenay, Produits localisés et indication géographique : Prendre en compte les savoirs locaux et biodiversité, Revue internationale des sciences sociales, N° 187. P 115-122.

¹⁷H. Ilbert, Les produits de terroir méditerranéens : condition d'émergence, d'efficacité et modes de gouvernance, INRA, Montpellier, juin 2005. P 43

- **L'IGP (Indication Géographique Protégée)**, basée principalement sur la réputation du produit, sur son histoire qui lui confèrent des qualités particulières (la matière première n'est pas obligatoire originaire de la région)
- **La STG (Spécialité Traditionnelle Garantie)**, quant à elle, protège une tradition. Le produit doit présenter une certaine spécificité qui le distingue d'autres produits ou denrées.

Rajoutons à ces trois signes ; **AOC (Appellation d'Origine Contrôlée)** a été créée en 1935, en France. **Label rouge**, signe de qualité supérieur. Un signe de qualité français, créé en 1960. **AB (Agriculture Biologique)**, c'est un signe de qualité environnemental, émergé pour la première fois en Allemagne. **CCP (Certificat de Conformité de Produit)**, créé en 1988.

2.2.5 Les clés de réussite d'un produit du terroir

Les clés de réussite d'un produit du terroir sont¹⁸ :

- **Facteur humain** : le capital humain est un facteur essentiel dans la réussite d'un projet quelconque. Le degré de formation et d'implication des acteurs, constitue un élément fondamental pour avoir les meilleurs résultats.
- **Encadrement** : l'encadrement est nécessaire car le monde actuel est de plus en plus complexe ; voir la multiplicité des facteurs à prendre en considération afin de développer un produit, l'importance de l'encadrement réside dans sa qualité.
- **Commercialisation** : la commercialisation des produits constitue une pierre d'achoppement. Les produits doivent être disponibles de manières régulières et homogènes.
- **Action collective** : le « produit du terroir » doit être porté par les acteurs économiques, sociaux et institutionnels de la région concernée, qui doivent se l'approprier et s'y impliquer pour lui donner les meilleures chances du succès.
- **La filière** : avant de se lancer dans une quelconque production, dont on se préoccuperait ensuite de la vente, il s'agit de bien connaître les débouchés potentiels des produits en analysant la demande et en visant des créneaux bien définis. Ce n'est plus l'offre qui oriente le marché mais la demande, c'est pour cela la mise d'une filière sur pied chose pas facile.

¹⁸ Burny. P, Valorisation des produits du terroir, expérience de la région Wallonne de Belgique, P 18.

- **Qualité** : la qualité des produits doit être précisée le mieux possible et faire en sorte que le produit soit aisément classable dans une catégorie particulière, voir unique.
- **Prudence** : le principe de précaution doit être d'application. Le projet doit être le plus clairement défini dès le départ et il n'est pas question de se lancer dans des investissements sans réaliser préalablement une analyse financière appropriée, ni s'assurer de la participation des acteurs concernés et de l'existence de débouchés potentiels.

Les ressources territoriales ainsi que les produits du terroir représentent un facteur très important dans la création de la richesse des territoires ce qui peut dynamiser le développement. Ce qui va être le sujet de la section qui suit.

Section 03 : la ressources territoriales un outil pour le développement local

Dans cette section nous allons présenter la ressource territoriale comme un outil pour le développement local.

3.1 La ressource territoriale permet le développement local durable

La ressource territoriale permet le développement durable, comme ce qui suit :

- Le pilier économique : la promotion des ressources territoriales en vue de leurs protection et d'assurer leur pérennité, contribue à la création de la valeur ajoutée et de la richesse et de la richesse car leur valorisation permet un meilleur accès à de nombreux marché et aussi à renforcer leurs résistances sur les marchés existant et d'empêcher leur disparition.
- Le pilier environnemental : la promotion des ressources territoriales génère des effets positifs sur l'environnement, dont le premier est celui de l'utilisation durable des ressources, en effet, le succès des ressources territoriales et la richesse créée par leur valorisation pousse les producteurs à reproduire et les pouvoir public à les valoriser et les protéger, pour assurer la durabilité de leurs revenus. Le deuxième effet est celui de la biodiversité, protéger ces ressources permet donc d'empêcher leur disparition.

- Le pilier social : les ressources territoriales immatérielles sont des biens patrimoniaux, ils sont les résultats d'une longue tradition, d'un savoir-faire local hérité, transmis d'une génération à une autre, ils sont liés à un mode de vie d'une communauté humaine, leurs promotion et protection permet de préserver un patrimoine et une culture d'une société donnée.

3. 2 La ressource territoriale permet la création de l'emploi

La valorisation d'une ressource encourage l'installation de différents projets en relation direct ou indirect avec la ressource ce qui augmente le recrutement de la main d'œuvre et réduit le chômage.

Ainsi, la ressource territoriale par son activation et sa valorisation peut jouer un rôle très important dans la dynamique des territoires.

Conclusion

Le développement des ressources territoriales joue un rôle très important et essentiel dans le développement territorial, sa valorisation génère un potentiel considérable et attractif sur la dynamique territoriale. La labellisation est le meilleur moyen de valorisation et de protection de ces ressources permettant de garantir la qualité de produit, de sauvegarder leur typicité et de protéger le savoir faire local particulier.

Introduction

La notion de gouvernance, depuis son apparition ne cesse d'être l'objet d'étude et de plusieurs travaux de recherche de divers auteurs.

En effet, la gouvernance apparaît comme un élément de base, et une solution pour assurer une gestion efficiente des ressources territoriales pour réaliser un développement territorial durable.

Dans ce chapitre nous allons exposer les notions de base de la gouvernance territoriale, cela se fera par une brève distinction entre gouvernement et gouvernance, puis quelques définitions pour mieux éclairer notre vision sur la notion. Ensuite nous allons exposer sa dynamique au niveau territorial afin de comprendre son importance à l'échelle territoriale. Enfin, nous allons nous intéresser aux outils et moyens pour une meilleure gouvernance qui répond aux besoins des uns et des autres.

Section 1 : Notions de la gouvernance territoriale/ locale

La gouvernance, art de gouverner, est aujourd'hui devenue au cœur de toutes les tendances d'évolutions que ce soit sur le plan politique ou économique.

1.1. Gouvernance/ gouvernement

La gouvernance n'est pas gouvernement au sens d'une organisation politique qui administre le territoire, mais une coordination multi-scalaire des acteurs autour d'un projet. Elle n'est pas imposée, elle est le résultat de l'interaction des différents acteurs qui s'influencent mutuellement. La gouvernance est considérée comme étant « l'exercice des pouvoirs économiques, politiques et administratifs pour gérer les affaires des pays à tous niveaux. Elle englobe les mécanismes, les processus et les institutions par le biais desquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits juridiques, assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent en vue de régler leurs différends. »¹ Alors que le gouvernement se réfère aux institutions. Les deux mots viennent de la racine étymologique de « gouvernement » qui signifie l'action ou la manière de diriger quelque chose puis il se rattache à la notion de politique et de pouvoir ; où il renvoie à l'action d'exercer le pouvoir public sur un

¹ PNUD, « La gouvernance en faveur de développement humain durable », document de politique générale de PNUD, 1997

groupe social. La principale distinction entre les deux termes est que l'un illustre les pouvoirs publics et l'autre réconcilie la politique avec le territoire, puisque elle concerne l'application de cette politique. C'est pourquoi dans les caractéristiques et les définitions de la gouvernance se retrouvent certains grands principes de développement durable autour d'une approche territoriale. Le PNUD pour caractériser la bonne gouvernance comme devant être « participative, transparente et responsable (...). La bonne gouvernance assure que les priorités politiques, sociales et économiques sont fondées sur un large consensus dans la société et que les voix les plus pauvres et les plus vulnérables sont au cœur du processus de décision sur l'allocation des ressources pour le développement. »²

1.2. Les principes de la gouvernance

La gouvernance repose sur quelques principes qui lient les relations entre acteurs, qui sont; clarification des rôles et des responsabilités, procédures de partage des objectifs, renforcement des capacités de chacun des acteurs, transparence, évaluation et concertation et/ ou contractualisation.

Par contre le label européen: le label ELOGE, va plus loin dans sa modélisation et nous donne ses 12 principes d'excellence en matière de gouvernance :³

- Election conforme au droit, représentation et participation juste;
- Réactivité (adaptation aux attentes et besoins légitime des citoyens);
- Efficacité et efficience (audits à intervalles réguliers);
- Ouverture et transparence (le public est informé des décisions, de sorte qu'il puisse suivre efficacement les travaux des collectivités locales et y contribuer);
- Etat de droit (respect des lois);
- Comportement éthique (intérêt général place au-dessus des intérêts individuels
« Il existe des mesures efficaces pour prévenir et combattre toutes les formes de corruption. Les conflits d'intérêts sont déclarés en temps voulu ; les personnes impliqués doivent s'absenter de prendre part aux décisions qui s'y rapportent »);
- Compétence et capacités (entretenues et renforcés en permanence) ;

² PNUD, op.cit. 1997

³ TELAIDJIA. J, « Gouvernance des territoires et développement local. Cas de la wilaya d'Annaba », université Badji Mokhetar, Annaba, 2006. p 62

- Innovation et ouverture d'esprit face aux changements (solutions nouvelles et efficaces, disponibilités d'accepter et de piloter et de tester de nouveaux programmes, ainsi qu'à apprendre de l'expérience des autres, climat favorable aux changements en vue d'atteindre de meilleurs résultats) ;
- Durabilité et orientation à long terme (les besoins des générations à venir, « l'avenir de la communauté locale », sont envisagés à long terme, selon une large perspective ; cette conception s'accompagne d'une conscience des besoins qu'entraîne un tel développement. Cette perspective se fonde sur une compréhension des complexités historiques, culturelles et sociales).
- Gestion financière saine (risques calculés et gérés correctement).
- Droits de l'Homme, diversité culturelle et cohésion social.
- Obligation de rendre des comptes (tous les décideurs, qu'il s'agisse groupes ou individus, sont tenus pour être responsables de leurs décisions).

1.3. Définition et caractéristique de la gouvernance territoriale

La gouvernance territoriale est définie comme « le processus complexe d'une mise en compatibilité des différentes modalités de coordination entre les acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre un problème productif ou plus largement de réaliser un projet de développement »⁴. Cette complexité se traduit à travers l'orientation territoriale des mécanismes de coordination et aussi à travers la pluralité des acteurs territoriaux. Mais aussi, la gouvernance est un mode de gestion et de développement qui marque une rupture avec le développement classique comme politique émanant des niveaux supérieurs de l'Etat vers des niveaux inférieurs. A ce propos, Leloup F. Moyart L. et Pecqueur B., estiment que « les prémices de réflexion sur la gouvernance territoriale peuvent être restituées dans l'historique de la recherche de nouveaux modes de gestion territoriale, alternatifs aux démarches territoriales descendantes classiques »⁵. Alors la gouvernance territoriale fait appel à une dynamique moins dépendante de l'Etat central, elle donne aux territoires plus de pouvoir dans la gestion de leurs ressources pour un développement territorial durable. Pour le PNUD (2004) « la gouvernance locale (territoriale) comprend un ensemble d'institutions, de

⁴ Gilly J-P. Lerroux I. Wallet F., « gouvernance locale et proximité », in « Economie de proximité », sous la direction de B.Pecqueur et J.B. Zimmermann, Hermes, 2004.P 193

⁵ Leloup F. Moyart L. et Pecqueur B., « la gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », in revue « Géographie, Economie et Société », 2005/4, Vol. 7, p.322

mécanisme et de processus par lesquels les citoyens et leurs groupes peuvent exprimer leurs intérêts et leurs besoins, négocier leurs différences et exercer leurs droits et obligations aux niveau local. Elle nécessite un partenariat entre les institutions gouvernementales locales, les organisations de la société civile et le secteur privé pour la prestation participative, transparent, responsable et équitable des services de développement locale. Elle nécessite le transfert aux collectivités locales de l'autorité et des ressources nécessaire et le renforcement de leur capacité à fonctionner comme des institutions participatives sensibles et responsables vis-à-vis des préoccupations et des besoins de tous les citoyens. » .

D'après les définitions précédentes, nous résumons quelques caractéristiques de la gouvernance territoriale, à savoir : une coordination entre plusieurs acteurs, une logique de projet d'un développement territorial durable, une pluralité d'acteurs, l'implication et la participation de la société civile à la prise de la décision, une décentralisation de pouvoir de l'Etat centrale vers les collectivités locales.

1.4. Les acteurs de la gouvernance territoriale

Le processus de la gouvernance territoriale fait appelle à quatre types d'acteurs ; l'acteur administratif, les élus, l'acteur privé et la société civile.

- **L'acteur administratif** : c'est l'ensemble des administrations déconcentrées de l'Etat, ont comme mission ; l'élaboration des plans de développement territorial, l'assurance de la gestion et de suivi technique et administrative de ces projets, veille sur le respect des règles de jeu.

- **Les élus** : représentant des citoyens, élus dans le but d'agir pour l'intérêt local, épreuve de la démocratie participative. Ils constituent aussi une épreuve de l'Etat décentralisé, représente l'échelle le plus bas de pouvoir.

- **L'acteur économique** : motivé par des intérêts privés, il désigne l'ensemble des entrepreneurs et des opérateurs économique du territoire qui ont un rôle déterminant dans la dynamique économique. Egalement, il correspond à l'ensemble de banques et des bailleurs de fonds car ils participent aux financements des investissements, à la création des projets par conséquent d'emplois et la valorisation des ressources locales.

- **La société civile** : représentée par l'ensemble des individus occupant un espace territorial donné. Elle est constituée de personnes agissant individuellement ou en groupe structuré dans des organisations non gouvernementales (des associations

culturelles, sportives, sociale, politique, des organisations professionnelles ...). Elle doit être mobilisée pour participer aux différentes activités (économiques, sociales et politiques) et défendre les intérêts de leur territoire.

1.5. Les principes de la gouvernance territoriale

La gouvernance territoriale est le processus qui permet de faire converger les attentes et les aspirations des acteurs de territoire. Elle est orientée vers la réalisation et l'émergence de projet du développement locale. Certains principes permettent d'évaluer le processus de celle-ci.

- **La participation des populations** : elle représente la capacité d'un individu de prendre part à la décision, à son exécution et à la jouissance de ses résultats. Elle fait partie des mécanismes de partage de pouvoir et de l'inclusion de partenariat avec l'ensemble des acteurs territoriaux. Elle peut connaître plusieurs degrés :

➤ **La transparence** : les instances qui détiennent le pouvoir se limitent à informer et rendre compte fidèlement des décisions prises, de leur processus et de leurs résultats. C'est le degré le plus faible de la participation ;

➤ **La consultation** : L'instance de pouvoir demande l'avis des personnes concernées et tient compte de leur réaction. La participation reste faible surtout pour ce qui est de l'exécution et des résultats.

➤ **La concertation** : diverses instances de pouvoir échangent leurs avis. La participation est plus importante, mais ne dépasse pas le domaine de la prise de décision.

➤ **L'implication** : instauration d'une dynamique participative généralisée, au quotidien, pilotée par la collectivité.

➤ **La collaboration** : En plus de la concertation au niveau de la décision, les instances se partagent également le travail. C'est un niveau de participation plus élevé.

➤ **Le soutien** : l'intervention ne se fait plus que sous la forme d'un appui (contributions, conseils, aides, etc.) à une initiative qui appartient à d'autres. La participation des personnes concernées est maximale.

- **L'efficacité des autorités locales dans la réalisation des objectifs de développement** : les autorités territoriales doivent pouvoir gérer les ressources de la collectivité afin de réaliser les objectifs du développement territorial.

- **L'équité ou le traitement égal et impartial de cas similaires de la part des autorités territoriale :** tous égaux devant la loi.

- **La sensibilité à la dimension « genre » dans la gouvernance:** accroître la participation des femmes en politique et favoriser la prise de conscience de l'importance de droit des femmes.

1.6. Les enjeux de la gouvernance territoriale

- **Adaptation des méthodes et forme des gouvernements locaux à la gouvernance territoriale ;** le territoire ne reflète pas à un simple espace neutre, il est le lieu de mobilisation et de concertation des acteurs, c'est un espace qui se construit par les acteurs et qui acquière une identité. En effet, *la gouvernance territoriale implique l'établissement de nouveaux partenariats, sur un plan horizontal comme sur un plan vertical, et une définition des règles et de principe de l'action au niveau territorial.*⁶

- **La participation comme condition pour mieux gouverner ;** les démarches participatives constituent un enjeu crucial dans les pratiques de la gouvernance territoriale, car elles s'attachent à impliquer plus durablement les acteurs dans les étapes de concertation du projet de développement territorial et en adaptant les dispositifs à leurs échelles d'action.

- **L'amélioration de partenariat public/privé ;** la multiplicité, la diversité et l'interdépendance des acteurs entre eux, aucun d'entre eux ne dispose de la maîtrise de la totalité des informations sur son territoire pour être à même de conduire des actions dessus, ainsi que les enjeux de développement territorial donnent lieu à des objectifs qui doivent être partagé par l'ensemble des acteurs. *En fait, la gouvernance suggère d'inventer de nouvelles formes de partenariat. Le public et le privé doivent parvenir à s'entendre sur des projets communs déclenchant des dynamiques locales sans que la logique de marché ne prenne le dessus sur l'intérêt général et sans qu'il y ait confusion des rôles entre eux.*⁷

- **Réaliser la coopération intercommunal ;** le champ de la gouvernance ne se limite pas aux seuls acteurs de territoire en question. Elle englobe, par conséquent d'autres acteurs issus d'autres territoires. Ceci appelle à une mobilisation entre les acteurs des différents territoires, notamment entre les collectivités locales.

⁶ Nait CHABANE A.L, « Gouvernance territoriale et stratégie des acteurs : cas de la wilaya de Béjaïa », université de Béjaïa, 2010.

⁷ Idem. P51

- **L'articulation entre les différents niveaux territoriaux** ; l'existence des différents niveaux territoriaux dans le processus de la gouvernance, outre les acteurs directement liés au territoire (entreprises, populations, associations,...), nécessite une articulation entre ces différents niveaux afin d'assurer la cohérence globale des mécanismes et leur pérennité. Cette articulation se concrétise notamment entre trois niveaux : national, régional et local.

La gouvernance territoriale est la manière dont les autorités en exercice gèrent les ressources économique et sociales d'un territoire en faveur de son développement. Elle se fonde sur : la coordination, la transparence et l'efficacité dans la gestion de territoire et enfin, le développement participatif.

Section 2 : La gouvernance territoriale et dynamique des territoires

Une gouvernance spécifique pour un territoire spécifique ; dans la section suivante nous essayerons d'expliquer pourquoi et comment une telle gouvernance pour un tel territoire.

2.1. Les composantes de la gouvernance territoriale

1. Cinq composantes de la gouvernance territoriale qui permettent de rendre la notion opérationnelle :

- **La relation salariale locale** : (entre entreprises et salariés) elle est un facteur essentiel et déterminant de caractérisation de la dynamique des territoires. Cette composante prend en compte, l'organisation de travail, le statut des salariés, la fixation des salaires, la gestion de la main-d'œuvre, la politique de recrutement, le système de formation ...

- **Le mode de coordination entre les entreprises elles même et entre les entreprises et les centres de recherche** : il renvoie principalement à la compétition entre les acteurs ou, au contraire qu'il relève davantage de relation de partenariat. Cette composante accorde une place importante aux formes de coordination hors marché qui caractérisent notamment les rapports entre science et industrie dans les processus d'innovation technologique.

- **Le mode d'insertion des acteurs publics** : qui doit être appréhendé sous le double aspect qualitatif et quantitatif. Le rôle des acteurs publics défère d'un territoire à un autre en fonction de leur dynamisme propre et de leur cohérence d'ensemble.

- **Le positionnement de l'espace local au sein de la division spatiale du travail** : dans un contexte de concurrence. En effet, ce territoire peut être situé dans une perspective d'articulation et de comparaison avec d'autre territoire à partir d'une analyse en terme de ressources productives spécifiques et génériques qui permettent de définir le degré d'autonomie/ dépendance de celui-ci par rapport aux logiques globales.

- **Le mode d'exercice de la contrainte monétaire et financière** : les différentes déclinaisons de cette contrainte influent fortement sur le devenir de territoire car celles-ci jouent notamment sur la logique d'attractivité et de compétences de ce dernier. Par exemple un taux de change élevé affecte négativement la logique de compétitivité du territoire et l'oriente vers une logique de compétence (valorisation des ressources).

La gouvernance n'est pas la simple addition de ces composantes, c'est leur combinaison qui permet de produire des régularités socioéconomiques locales.

2.2. Typologie de la gouvernance territoriale

On distingue quatre types de gouvernance territoriale en fonction de son caractère privé ou non, des objectifs assignés et des modes d'appropriation par les acteurs des ressources produites⁸ :

- **Gouvernance privée** : ce sont les acteurs privés dominants qui impulsent et pilotent des dispositifs de coordination et de création de ressources selon un but d'appropriation privée.

- **Gouvernance privée/collective** : dans ce cas l'acteur clé est une institution formelle qui regroupe des opérateurs privés et impulse une coordination de leurs stratégies. (ex : syndicats professionnels).

- **Gouvernance publique** : les institutions publiques ont des modes de gestion des ressources qui diffèrent de l'appropriation privée, notamment à travers la production des biens et services collectifs, utilisables par tous les acteurs, sans rivalité ni exclusion d'usage.

- **Gouvernance mixte** : dans la réalité, rares sont les situations pures ; on trouve le plus souvent une association de ces différentes formes mais avec une dominante, ce

⁸ Gilly J-P. Lerroux I. Wallet F., « gouvernance locale et proximité », p9

qui permet de caractériser chaque territoire comme un cas particulier entrant dans une catégorie générale (plutôt publique ou plutôt privée) avec un dosage spécifique et variable.

2.3. Les facteurs de réussite et d'échec de la gouvernance territoriale

➤ **Les facteurs de réussite** : trois sont les facteurs de réussite de processus de la gouvernance territoriale

- **La décision** : la notion de décision est primordiale voir déterminante pour la réussite de la gouvernance territoriale. La décision est défini comme « un moment dans un processus continu d'évolution d'alternatives pour la réalisation d'un objectifs, les attentes duquel relative à une ligne de conduite particulière, poussent le décideur à choisir la ligne de conduite la plus possible à atteindre l'objectif »⁹. Alors le décideur dispose plusieurs alternatives et son choix implique une comparaison entre les alternatives et une évaluation de leurs résultats.

- **La rationalité** : un instrument clé de la gouvernance territoriale. La rationalité signifie que les individus agissent en utilisant au mieux les ressources dont il dispose compte tenu des contraintes qu'ils subissent. Le processus rationnel est donc celui qui intègre progressivement l'information acquise au processus de choix et permet ainsi d'arriver à une solution qui est parmi les meilleurs possibles.

- **Implication des acteurs par la communication (une manière d'augmenter l'efficacité des décisions)** : l'accompagnement de processus participatifs peut être appuyé au besoin par le développement de supports de communication spécifiques. Différentes objectifs peuvent être visés, et notamment/ l'annonce des réunions d'acteurs, la communication de leurs résultats ou encore le suivi de la démarche.

➤ **Les facteurs d'échec** :

- **Les conflits** : les projets collectifs impliquent des processus complexes et croisés qui peuvent être sources de conflits entre les acteurs. Une pluralité des forme et d'origine des conflits qui éclate entre les acteurs, la mise en négociation et en coordination ces acteurs est une nécessité pour la réussite des objectifs assignés.

⁹ BOUZOUBAA.L, « Gouvernance et stratégie territoriales : le rôle des acteurs dans la gestion de leurs territoire », université Paul Verlaine-Metz, 2009. P117.

- **Les contraintes financière locales** : le point économique et financier du secteur public local s'est considérablement accru. Les élus et gestionnaires des collectivités doivent maîtriser l'ensemble de leur comptabilité.

2.4. La dynamique de la gouvernance territoriale

Les acteurs de la gouvernance territoriale se constituent en collectifs à travers l'élaboration de la stratégie de développement du territoire, qui va mobiliser ensemble les groupes d'acteurs. Cet exercice débutera par une analyse prospective du territoire qui se prolonger par la construction d'un programme du développement territorial.

➤ **Une prospective** : La mise en place de la dynamique de gouvernance territoriale va souvent passer par un exercice prospective. Il s'agit de faire prendre conscience à tous les acteurs locaux de l'avenir de leur territoire et des modifications que l'on peut y apporter par un processus de développement particulier. La prospective permet de dépasser les conflits éventuels entre les groupe d'acteurs et surtout d'asseoir des choix alternatifs à long terme.

➤ **Méthodes d'appui à la mise en œuvre des projets de territoire** : une fois effectuer une analyse prospective, l'ensemble d'acteurs territoriaux s'organisent pour décliner les différentes opérations qui doivent être mise en œuvre pour élaborer et réaliser les différentes opérations nécessaires. Quatre opérations jalonnent pour la mise en œuvre d'un programme de développement local, à savoir :

- Le diagnostic et la définition de la stratégie du développement de territoire qui consiste à se donner des objectifs à moyen et long terme ;
- L'élaboration des objectifs opérationnels et l'identification des opérations et des actions ;
- La mise en œuvre des opérations et des actions,
- Le suivi et l'évaluation.

Ces instances sont formées de combinaisons diverses des trois groupes d'acteurs (privé, public, associatif)

➤ **De nouveaux acteurs issus de cette gouvernance** : la méthode d'élaboration des programmes de développement, avec les combinaisons entre les acteurs qu'elle suppose, va faire apparaître de nouveaux acteurs dans le dispositif.

- **Le « porteur de projet »** représente l'opérateur de l'opération à mettre en œuvre. Il en est donc le responsable opérationnel à la fois sur le plan technique et financier.
- **Le « promoteur » ou « le facilitateur » du projet** il a presque le même rôle que le porteur de projet.
- **Le « bailleur de fonds »** est, plus tard, l'évaluateur.

Cela bouleverse complètement les rôles traditionnels des acteurs parce que, c'est une logique de base différente pour chaque acteur, pour chaque secteur, privé, public et associatif, et la nécessité de négocier des formes de mise en œuvre et de coopération entre les acteurs qui respectent les différentes logiques.

Section 3 : Les outils de la gouvernance territoriale

La gouvernance est un processus complexe, puisque elle est spécifique pour un territoire, alors il est indispensable de trouver les moyens et les outils pour connaître et répondre de la manière adéquate aux besoins du territoire.

3.1. L'intelligence territoriale comme support de la gouvernance

L'intelligence territoriale est la science dont l'objet et le développement des territoires et dont le sujet est les communautés territoriales. elle se fonde sur la notion de territoire telle qu'elle a été proposée, les jeux d'acteurs produisant l'organisation de l'espace géographique en fonction de nombreuses contraintes, qu'elles soient physiques, mais également organisationnelles, et qui sont matérialisées notamment par de nombreux documents de planification, d'orientation ou de cohérence territoriale requis. « L'intelligence territoriale est un moyen pour les chercheurs, pour les acteurs et pour la communauté territoriale d'acquérir une meilleure connaissance du territoire, mais également de mieux maîtriser son développement. L'appropriation des technologies de l'information et de la communication, et l'information elle-même, est une étape indispensable pour que les acteurs entrent dans un processus d'apprentissage qui leur permette d'agir de façon pertinente et efficiente. L'intelligence territoriale est notamment utile pour aider les acteurs territoriaux à projeter, définir, animer et évaluer

les politiques et les actions de développement territorial durable »¹⁰, l'intelligence territoriale est donc l'organisation de l'ensemble des connaissances utilisées et partagées par un ensemble d'acteurs dans le cadre d'un territoire donné, dans la finalité d'observer et d'analyser collectivement pour une meilleure gouvernance.

Au niveau local, l'intelligence territoriale montre une application concrète et une meilleure connaissance pour une dynamisation des ressources comme le précise Herbaux (2010) : « l'intelligence devient, dans le cas du territoire, une posture collective de gestion de la connaissance dont la finalité est la préservation si non le développement des ressources existantes. »¹¹.

Elle permet aussi la mise en œuvre de réseaux afin d'assurer l'efficacité de la démarche « en associant les acteurs et la communauté d'un territoire à la mutualisation des informations et à leur exploitation coopérative, l'intelligence territoriale améliore, dans un processus interactif, itératif et prospectif, leur compréhension de la structure et de la dynamique du territoire et leur maîtrise collective de développement territorial »¹². Girardot (2004).

Enfin elle représente la structuration d'une démarche ascendante, « l'intelligence territoriale relève plutôt d'une logique de projet de type « bottom up » qui va tenter de diffuser les éléments d'une attitude proactive ou d'anticipation des risques et des ruptures qui peuvent affecter le territoire », Bertacchini (2006). Cet auteur précise qu'il s'agit d'une capacité d'intelligence collective mobilisable sur un territoire ou le résultat d'une démarche collective.

3.2. Le diagnostic territorial, un outil pour l'action territoriale

Le diagnostic utilise des méthodes statistiques quantitatives et qualitatives pour identifier les besoins et pour mesurer leur importance. Le diagnostic territorial met en exergue les caractéristiques, les besoins et les ressources d'un territoire donné, il a deux fonctions majeures :

¹⁰ Girardot J.-J., « Principes, Méthode et Outil d'Intelligence Territoriale. Évaluation participative et observation coopérative ». In Conhecer Melhor, Actes de séminaire européen de la direction Générale de l'Action Sociale du Portugal, EVORA (Portugal), 3-5 mai 2000, DGAS, LISBONE, décembre 2000, 7-17.

¹¹ Herbaux, 2010, cité dans GRENOUILLET. R-M, « Le territoire un produit comme les autres ? La ressource territoriale comme facteur clé de développement durable local », université de Caen Basse-Normandie, 2015.

¹² Girardot J.-J., 2004, cité dans GRENOUILLET. R-M.

- Il constitue une phase incontournable d'identification des besoins du territoire et des moyens mobilisables pour y répondre ;
- Il permet d'impliquer un maximum d'acteur autour d'enjeux discutés collectivement pour mobiliser les partenaires aux différentes échelles territoriales. le diagnostic territorial est une opportunité d'apprentissage et de qualification des acteurs sur la mise en œuvre d'un projet de développement territorial.

Le diagnostic territorial ne peut se limiter à une analyse statistique de la situation de territoire, il intègre des éléments plus sensibles pour donner une compréhension claire de fonctionnement de territoire :

- Il aboutit à la définition des principaux enjeux du projet qui seront traduits en orientation stratégique, puis déclinés en objectifs opérationnels et en plan d'action formalisés par des engagements des partenaires de projet ;
- Il peut être aussi une référence pour le projet dans l'ensemble de sa durée pour son évaluation intermédiaire et finale.

3.3 Le dialogue territorial, un outil clé de la gouvernance

Le dialogue territorial est un processus qui mobilise des méthodes, des savoir-faire et des compétences afin d'aider à une production concertée de solutions. C'est un mouvement qui permet d'amener les acteurs à développer davantage d'empathie vis-à-vis d'autres acteurs, d'une manière à comprendre leurs enjeux, problématiques, et de construire un projet commun de qualité. Ces objectifs sont :

- Croiser les intérêts particuliers pour Co-construire un intérêt commun ;
- Construire une vision commune ;
- Créer un climat de confiance ;
- Construire une solution commune en réponse à un problème collectif.

➤ **Les différentes étapes d'un dialogue territorial** : un dialogue territorial passe par six principales étapes, qui sont les suivantes¹³ :

¹³ Atelier-Débat, « Le dialogue territorial condition de succès, de la réussite des projets », Centre Ressources de Développement Durable CERDD, 2009.

- **Etape 01 : définition des objectifs**, pour démarrer sur de bonnes bases, les objectifs de la démarche doivent être clairement établis. Savoir où l'on va permet de définir la formule la plus adéquate et d'adapter les moyens à mettre en œuvre.
- **Etape 02 : des rencontres préalables, individuelles des acteurs** ; pour identifier leurs points de vue par rapport au projet, leurs besoins et leurs attentes ou craintes, cette étape permet de poser les bases d'une relation de confiance, d'expliquer les enjeux, le calendrier et les méthodes de concertation, de connaître les sources de tensions et de conflits et même d'identifier les éventuels points de blocage et de les anticiper et les points clés de négociation.
- **Etape 03 : la création d'un climat de confiance** ; formuler et partager les règles de dialogue pour que chacun s'exprime et soit écouté.
- **Etape 04 : des techniques d'animation pour accompagner la transition de la position au besoin** ; pour créer un climat de confiance stable, il est essentiel que tous les acteurs soient sur un pied d'égalité. Chacun doit avoir l'occasion de s'exprimer et d'être écouté. Il est important d'accuser réception des contributions, propositions ou besoins des uns et des autres, il faut prouver aux acteurs que leur participation est utile.
- **Etape 05 : s'assurer que le socle des négociations est stable**, pour ne pas fragiliser le processus ; quand une vision commune est construite, il est temps de ce lancer dans la recherche de solutions. Elles doivent être élaborées collectivement et répondent au maximum aux besoins des acteurs concernés (un acteur s'implique parce qu'il attend une réponse à son problème, il est ensuite motivé pour la construction commune).
- **Etape 06 : pérenniser la mobilisation des acteurs** ; une des difficultés du dialogue est de pérenniser la participation des acteurs. Celle-ci dépend en grande partie du sentiment des participants d'avoir été écoutés, qui leur garantit la prise en compte de leurs besoins. Il est essentiel aussi de donner une visibilité sur le fonctionnement du processus, de la prise de décision, également de sa durée, des modalités de sa réalisation et de son achèvement.

3.4. Les TIC : un outil de la bonne gouvernance

Les TIC regroupent à la fois des technologies, de plus en plus informatiques, qui traitent et transmettent de l'information, et qui peuvent contribuer à organiser des connaissances, à résoudre des problèmes, à développer et réaliser des projets.

➤ **Les TIC et le service public :** l'utilisation des TIC dans les administrations permet l'amélioration et l'organisation des services. Elle permet par l'automatisation des simple et répétitives, de :

- Libérer du temps pour des tâches plus enrichissantes pour l'employé et créatrice de la valeur ajoutée ;
- Assurer un meilleur suivi et la connaissance accrue des processus de gestion interne ;
- Réduire les coûts et les délais de transfert d'information entre service et organisme ;
- Rendre possible une plus grande collaboration entre différentes administrations au service de l'utilisateur ;
- Regrouper des compétences dans les pôles dont la localisation devient non contraignante géographiquement ;

L'utilisation des TIC permet aussi d'accroître la qualité des services en réduisant les coûts.

➤ **TIC et responsabilité :** la responsabilité est l'engagement d'affection, d'utilisation et de contrôle des services (public ou privé) conformément aux normes juridique, comptable et fiscale agréées. En d'autre terme la responsabilité repose sur l'application des règles de gouvernance sociale puisque les parties prenantes participent à la gestion des ressources et des institutions et influence donc la prise de décisions publique.¹⁴ En effet les TIC permettent :

- L'accès et l'échange des informations utiles à tous niveaux hiérarchiques ce qui accentue la responsabilité de tous les acteurs impliqués ;
- La stimulation de la participation citoyenne dans le processus décisionnel ce qui donne aux responsables une image plus juste du contexte et des conséquences des choix qui leur sont proposés ;
- L'implication croissante d'une multiplicité d'acteurs.

➤ **TIC et transparence :** les TIC, en facilitant l'accès à l'information, créent un terrain favorable à la transparence de décisions économiques, sociales et politiques. En accroissant la transparence, une certaine confiance va se restaurer entre

¹⁴ KHANCHEL EL MAHDI. I, « Gouvernance et TIC : cas des pays d'Afrique », Recherches en Sciences de Gestion 2011/5, N86, p.63-84

les citoyens et la collectivité ce qui est une condition fondamentale de la bonne gouvernance.

➤ **TIC et intégrité** : l'intégrité est définie comme « le respect de l'éthique, de la déontologie et des règles de bonne mœurs »¹⁵, qui doivent caractériser l'information communiqué créant ainsi un climat de confiance dans la mesure où l'information n'a pu être modifiée par une tiers personne. Les TIC constituent un moyen efficace qui permet d'améliorer la lutte contre la corruption par la détection, le suivi et le contrôle efficace de la gestion des ressources communes.

L'utilisation des déferents outils proposés sert à faciliter le processus de la gouvernance et d'intégrer les différentes composantes du territoire pour une meilleure gestion de projet du développement territorial.

Conclusion

Les investigations inhérentes à ce chapitre nous ont aidés à cerner plusieurs notions essentielles relatives à la gouvernance territoriale.

En effet, la gouvernance n'est pas un simple processus décisionnel, mais il est un processus complexe non seulement d'une mise en coordination des acteurs mais aussi d'appropriation des ressources et de construction de la territorialité. Elle se caractérise essentiellement par décentralisation politique et administrative ce qui explique la nécessité d'une implication croissantes des acteurs territoriaux dans le processus décisionnel, une pluralité d'acteurs, une logique de projet qui dépasse un simple processus temporaire et qui est inclus dans la continuité et la durabilité de développement local.

Pour une meilleure gouvernance, nous avons exposé quatre outils essentiels afin de rendre l'action plus simple et efficace, à savoir celui suit : l'intelligence territoriale ; le diagnostic territorial et les dialogue ainsi que les TIC. Tous ces éléments permettent l'instauration d'une bonne gouvernance à l'échelle territoriale.

¹⁵ KHANCHEL EL MAHDI. I, « Gouvernance et TIC : cas des pays d'Afrique », Recherches en Sciences de Gestion 2011/5, N86, p.63-84

Introduction

Pour mieux comprendre la relation qui existe entre la gouvernance et les ressources territoriales, nous avons choisis l'exemple de la figue séchée de Beni Maouche et on va analyser le rôle des acteurs et l'influence des leurs interactions sur le processus de labellisation de la figue.

Ce chapitre comporte trois sections, la première s'intéresse à l'importance de la figue au niveau mondial et en Algérie, la deuxième présente l'aire géographique de la figue de Beni Maouche ainsi que la figue elle-même. La troisième et la dernière section présente les résultats obtenus de notre enquête de terrain concernant le rôle des acteurs dans le processus de labellisation de la figue.

Section 01 : la figue sèche dans le monde et en Algérie

Dans cette section nous allons présenter l'architecture mondiale de la figue, à savoir la répartition de la superficie occupée par le figuier ainsi que la production mondiale et les échanges internationaux, sans pour autant négliger le cas de l'Algérie en attirons l'attention sur la place occupée dans ce domaine.

1.1. Production mondiale de la figue

Au niveau mondiale, la Turquie est classée premier producteur en 2015, avec une superficie d'environ 58700 ha et une production annuel de 260508 T. Cela représente 24% de la production mondiale. Elle est suivie de l'Egypte avec une production qui s'élève à 165483 T. L'Algérie est classée troisième avec une production annuel de 120187 T, et une superficie de 46300 ha. Par rapport à la Turquie et l'Egypte le rendement reste faible.

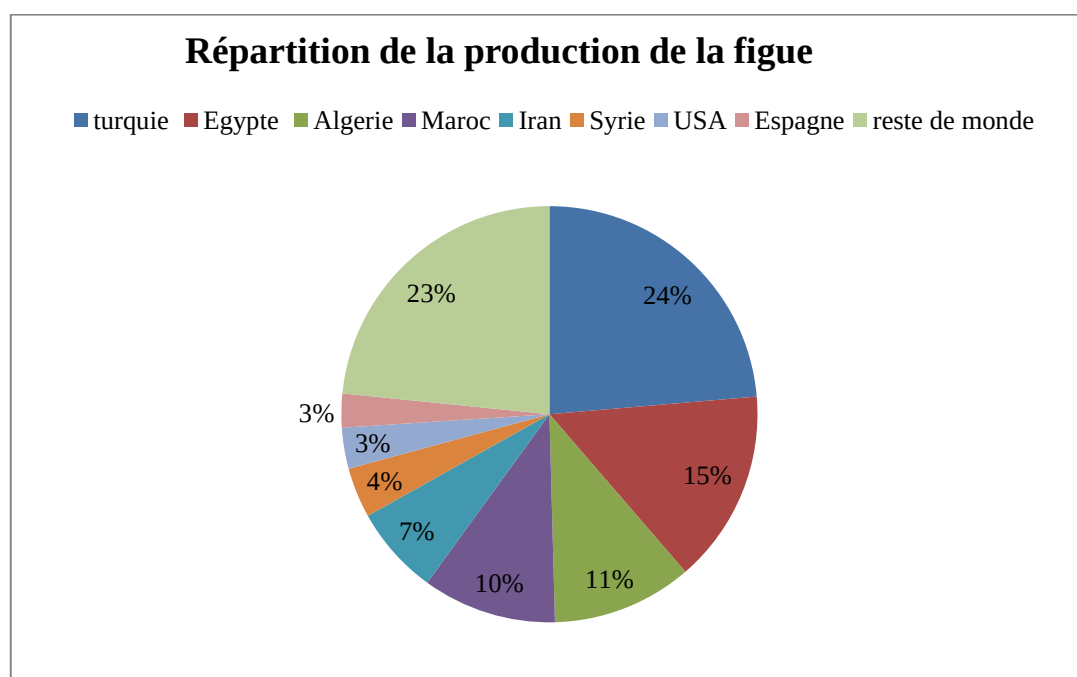
Le tableau suivant montre la répartition des superficies (ha), de la production (tonnes) et des rendements (T/ha) pour les dix premiers pays producteurs de la figue dans le monde.

Tableau n° 4: Répartition des superficies (ha), de la production (tonnes) et des rendements (T/ha) pour les dix premiers pays de la figue dans le monde.

Position/ Production	Région	production (T)	% production mondiale	superficie (ha)	rendement (T/ha)
1	Turquie	260508	23,64	58694	4,438409377
2	Egypte	165483	15,02	28479	5,810702623
3	Algérie	120187	10,90	46331	2,594094667
4	Maroc	114770	10,41	51449	2,230752784
5	Iran	75927	6,89	18666	4,067663131
6	Syrie	42944	3,89	9707	4,4240239
7	USA	35072	3,18	3480	10,07816092
8	Espagne	28993	2,63	11761	2,465181532
9	reste de monde	257813	23,40	158170	1,629974079

Source : FAO. Stat (2017)

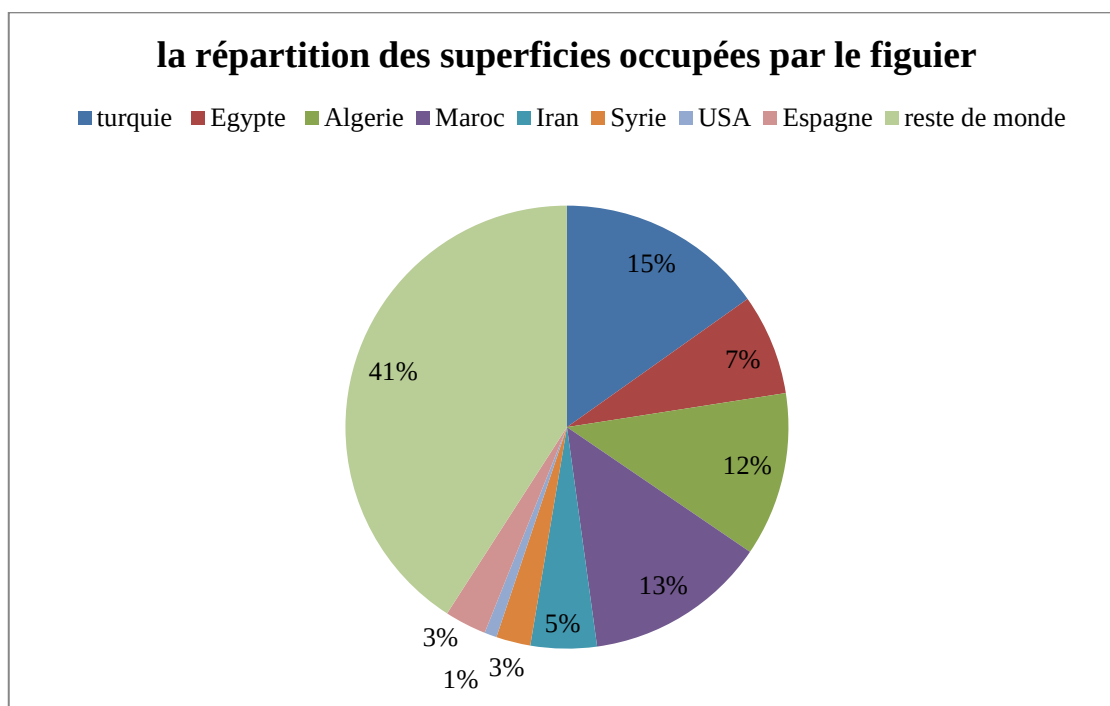
Schéma n° 2 : la répartition de la production mondiale de la figue



Source : élaboré d'après les données de tableau n°4

La production de la figue est dominée par huit pays avec une production qui dépasse les 75% de la production mondiale, dont la Turquie seule produit près d'un quart de la production mondiale, suivi par l'Egypte (15%), l'Algérie (11%) et le Maroc (10%).

Schéma n° 3 : la répartition des superficies occupées par le figuier dans le monde



Source : élaboré d'après les données de tableau n°4

Malgré l'écart important entre la Turquie et l'Algérie et le Maroc en terme de production de la figue, on trouve la part des superficies occupées par le figuier représente un écart non significatif, par contre l'Egypte qui occupe le second rang en terme de production, sa part des superficies occupées par le figuier ne représente que 7%. Cela peut être expliqué par les rendements par hectare plus élevés en Egypte (5.8T/ha) et en Turquie (4.4T/ha) par contre en Algérie et au Maroc les rendements ne dépassent pas 3T/ha.

1.2. Part des importations et des exportations de la figue sur le marché mondial

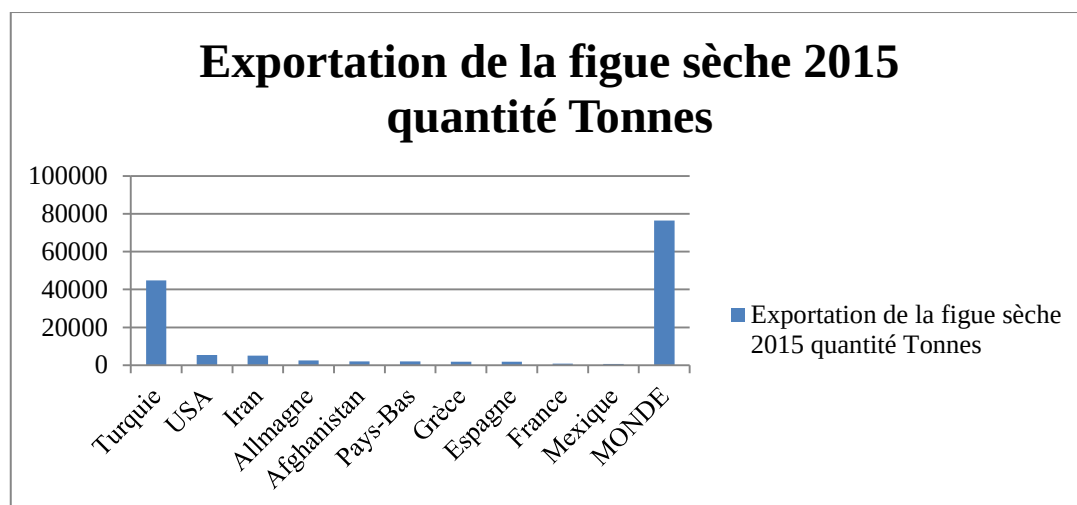
Tableau n°5 : la part des importations et des exportations de la figue sèche pour l'an 2015.

Importation de la figue sèche 2015		Exportation de la figue sèche 2015	
pays	quantité Tonnes	pays	quantité Tonnes
Allemagne	8677	Turquie	44821
France	7959	USA	5393
Inde	5731	Iran	5012
Italie	4557	Allemagne	2549
USA	4382	Afghanistan	2107
Russie	3478	Pays-Bas	1999
Pays-Bas	2206	Grèce	1878
Suisse	2125	Espagne	1876
Canada	1733	France	800
Chine	1362	Mexique	673
MONDE	71153	MONDE	76398

Source : FAO. Stat (2017)

Le tableau n°5 illustre les pays les plus actifs sur le marché mondiale des importations et exportations de la figue, on remarque une dominance logique et justifier de la Turquie les exportations avec l'apparition d'autres pays qui ne sont pas parmi les grands producteurs de la figue sur le marché, chose qui peut être expliquer par les préférence nationale de ces pays à la consommation et les politiques des exportations.

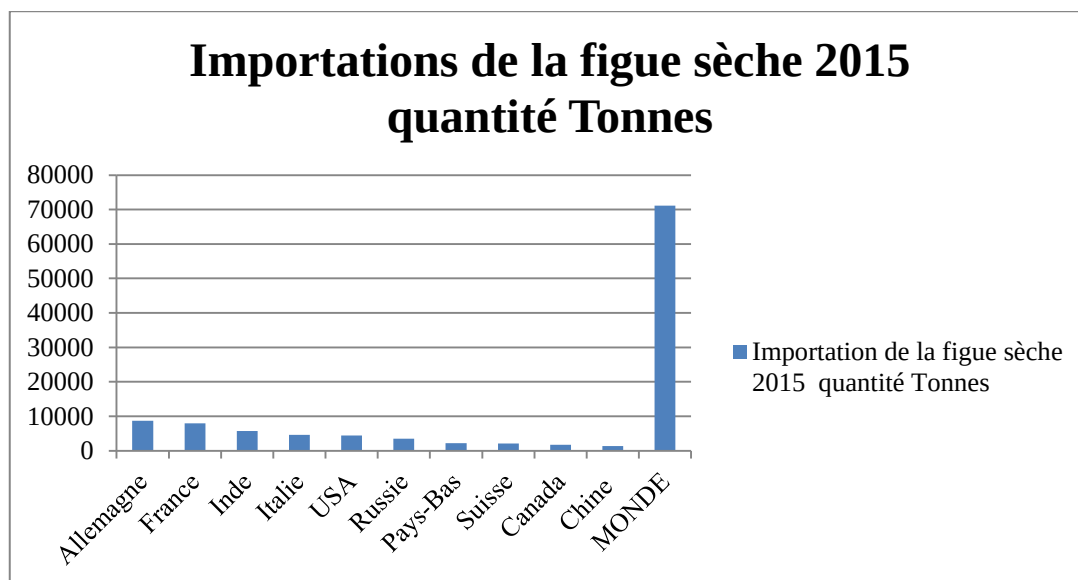
Schéma n°4 : les exportations de la figue sèche pour l'année 2015



Source : élaboré d'après les données de tableau n°5

La Turquie est à la tête des pays exportateurs de la figue avec une quantité qui dépasse les 40 000 T, cela est justifié parce qu'elle est le premier producteur mondial de la figue, suivie par les USA et l'Iran par des quantités qui ne dépassent pas 6 000 T.

Schéma n° 5 : les importations de la figue sèche pour l'année 2015



Source : élaboré d'après les données de tableau n°5

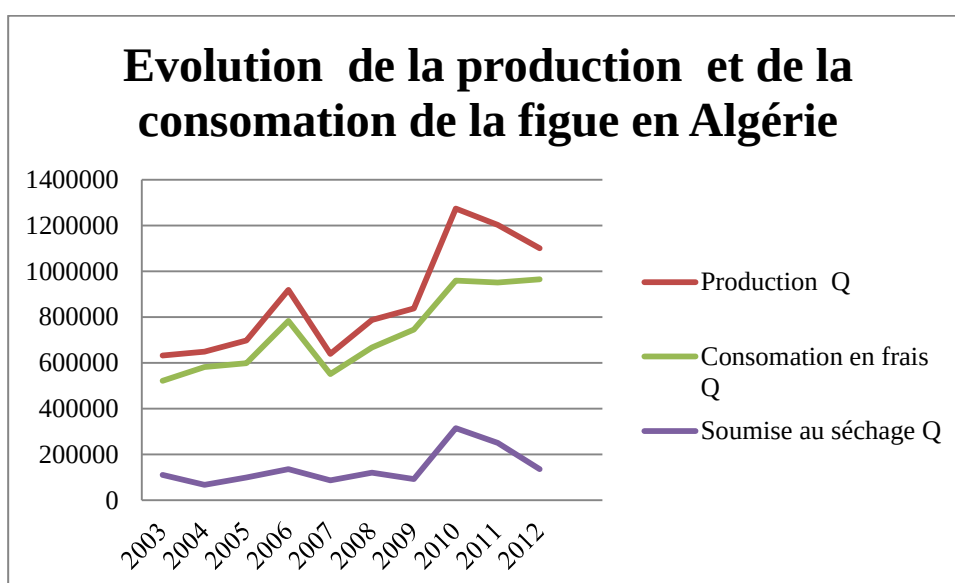
Les importations mondiales de la figue s'élèvent à 70 000 T en 2015, dont l'Allemagne et la France sont respectivement le premier et le second importateur de la figue avec des quantités qui ne dépassent pas 10 000 T.

1.3. L'importance du figuier en Algérie

L'Algérie est placée en troisième position, après la Turquie et l'Egypte avec une production qui s'élève à 120187 tonnes soit 11% de la production mondiale. La surface nationale cultivée représente 12% de la surface mondiale occupée par la culture figuier, l'Algérie est placée en quatrième position après la Turquie, le Maroc et le Portugal qui est le premier pays qui consacre plus de 80000 ha à la culture de figuier (FAO, 2015). Bien que la surface consacrée à la culture de figuiers soit considérable en Algérie, le rendement avancé par le FAO (2015) reste faible. Il est environ 2.5T/ha, ce qui place l'Algérie en 38^e position. Les meilleurs rendements reviennent à Chypre (27 T/ha), Ouzbékistan (20T/ha), et la Colombie par (17T/ ha). (FAO stat, 2013).

La production de figue se fait un peu partout au nord de l'Algérie ; à Oran, aux environs de Mostaganem, Mascara et Constantine mais la majorité de la production se concentre dans la région kabyle, elle constitue le fond de la production algérienne. La culture de figuier est spécifiquement développée dans la région de la Kabylie où se ressemblent les conditions socioculturelles favorables. Cette culture reste peu compétitive et nécessite l'amélioration des conditions de production par toute sorte de moyens.

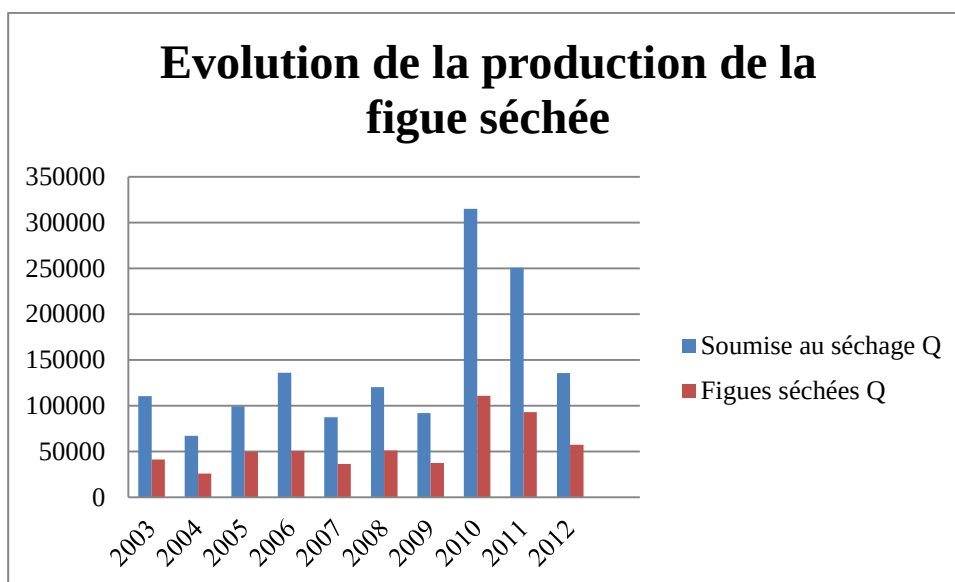
Schéma n° 6 : Evolution de la production et de la consommation de la figue en Algérie pour les années 2003 à 2012.



Source : données FAO stat, 2013

Le schéma n° 6 ci-dessus présente l'évolution de la production de figues bien en frais que séchées sur la période 2003-2012. La production comporte deux périodes remarquables. La première de 2003 à 2006 la production augmente d'un écart qui dépasse 200000 Q en 2006, la seconde période, de 2007 à 2012, est la plus importante et la plus remarquable avec une augmentation qui dépasse les 400000 Q en 2010. Les quantités consommées en frais sont plus importante que les quantités soumises au séchage qui n'ont pas dépassées un 1/3 de la production totale en 2010. Chose qui s'explique par les préférences à la consommation en frais que séché ou encore l'existante de variétés qu'on ne peut pas soumettre au séchage.

Shama n° 7: évolution de la production de la figue séchée pour la période 2003-2012.



Source : FAO. Stat. 2013

D'après le schéma n°7, on remarque que l'évolution la production de la figue séchée est instable, elle s'augmente et se diminue d'une année à une autre. L'année 2010 et la plus remarquante par rapport aux quantités soumise au séchage (plus de 300000Q) mais cela n'avait pas un impact plus important sur les quantités produites séchées et même cela n'as pas duré dans les années qui suit. Cela peut être dû aux changements climatiques.

Enfin, on constate que l'Algérie doit prendre en sérieux la problématique du développement du *figuierculture* même si aujourd'hui le figuier n'est pas enregistrer comme une filière à part et reste toujours classer en arboriculture.

Section 02 : La figue séchée de Beni Maouche

Nous allons présenter, dans cette section, ce qu'on appelle la figue séchée de Beni Maouche. Dans un premier point on s'intéressera à l'aire géographique concerné par le label IG, donnant ses caractéristiques naturelles et culturelles, en deuxième lieu nous allons présenter le produit lui-même et en dernier la répartition des superficies dans l'aire IG ainsi que les productions. Les données de cette section sont collectées lors des entretiens faits avec les acteurs du secteurs de figuier à Beni Maouche.

2.1. L'aire géographique et ses caractéristiques

L'aire géographique délimitée est constituée des parties d'altitude supérieure à 400 m. Des territoires communaux suivants :

- Wilaya de Béjaia ; Beni Maouche, M'Cisna, Seddouk, Amalou, Bouhamza, Beni Djelil, Barbacha, Feraoun, Kendira, Timezrit, Semaoun.
- Wilaya de Sétif : Beni Ourtilane, Beni Chebana, Ain Legradj, Beni Mouhli, Bouandas, Ait Noual M'zada, Ait Tizi, Boussellam, Tala Ifacène, Draa Kebila.

2.1.1. Caractéristique naturelles de l'aire géographique

Les caractéristiques du milieu naturel de l'aire géographique concourent à la qualité particulière et à la réputation du produit.

- **Le climat** : les hivers sont rigoureux. Les chute de neige sont fréquentes avec parfois des chutes de grêle. L'été est chaud, les températures moyennes mensuelles : Août 26° et Septembre 21° ce qui est très favorable au séchage au soleil, mais reste parfois contraintes par les orages. La zone dispose de conditions de pluviométrie favorise le séchage des fruits (Aout 5mm, Septembre 43mm), avec une moyenne de 250mm/an (ITAFV de Takrietz) variable selon l'altitude et mensuellement irrégulière. Les températures sont aussi favorables au séchage avec une moyenne mensuelle de 25°C. Les vents dominants sont variables, avec une alternance de vents modérés d'ouest et de nord-ouest, et le vent du sud, chaud et sec, facilite le séchage. Les vents de nord et de nord-ouest, provenant de la mer provoquent une humidité qui augmente jusqu'à la brume d'où le constat : turgescence des fruits, donnant une peau fine par la dilatation de la peau.

- **Le relief** : le relief est montagneux, très tourmenté et fortement marqué par l'érosion hydrique. Où domine une structure plissée avec des anticlinaux (chaîne montagneuse des Babors). L'altitude moyenne est de 800m.

- **Les sols** : on distingue ; dans les endroits où les pentes sont très fortes des sols caractérisés par l'importance des éléments grossiers et les roches mères apparaissent à la surface. Sont considérés comme sol non maturés ou sols jeunes. Dans les piémonts ou les terrasses où domine la culture de figuier. Ces endroits sont caractérisés par des sols graveleux-sableux et limoneux argileux.

Ces deux types de sols, de texture perméable, favorisent le séchage partiel sur l'arbre des fruits au mois de septembre, donnant une production de qualité dans cette aire géographique, ce qui différencie des terres argileuses de plaines et des sols humides.

2.1.2. Les pratiques particulières des acteurs

La vocation de la région est principalement l'arboriculture rustique : olivier-figuier.

- **Variétés** : Selon un membre de l'association des *figuiercultures* de la wilaya de Bejaïa il existe plus de 70 variétés sur le territoire de la wilaya. Seulement trois sont concernées par le label IG qui sont : Taamriout, Azendjer et Aberkane. Sachant qu'il existe d'autres variétés sur l'aire géographique IG.

- **Les méthodes culturelles** :

✓ **Labour superficiel**, soit mécaniquement avec la charrue à socs, suivi d'un passage du cultivateur pour briser les mottes. Soit par la traction animal (bœufs et araire) utilisée notamment lorsque le terrain est fortement accidenté. Ce labour d'un piochage de l'arbre au moyen de croc. Cette phase se fait dans les mois mars, avril et mai.

✓ **Taille** : se fait généralement en moi de mai, fait d'une manière légère. Elle se limite parfois à la suppression des branches et troncs dépéris. Elle se fait dans l'objectifs d'améliorer la qualité de produit (le poids de fruit).

✓ **La fertilisation** : rarement effectuer, la figuerie profite de la fumure en cas de la pratique des cultures intercalaires fertilisées.

✓ **Caprification** : elle s'effectuée de mi-juin à mi juillet. Plusieurs interventions sont nécessaire (peuvent aller jusqu'à 6 fois).

✓ **La récolte** : elle se débute en août lorsque les fruits destinés au séchage commencent, sur l'arbre, à déshydrater partiellement. Les fruits sont récoltés et l'arbre et parfois ramassés au sol.

✓ **Triage** : plusieurs triages se fait, en variétés et en qualités ; à la récolte et après le séchage. Pour séparer les fruits destinés à la consommation directe ou la transformation et ceux à la commercialisation séparés selon leurs catégorie commerciale.

✓ **Séchage** : se fait au soleil et à l'ombre, dans un temps qui varie entre 5 et 6 jours. Le fruit doit être protégé de l'humidité et des attaques parasitaires.

✓ **Stockage avant commercialisation** : les figues sont stockées en tas dans un endroit bien fermé ou dans des sacs en plastique, sur les quel on dispose un poids, pour provoquer l'évacuation de l'air des vacuoles des fruits.

2.2. Description du produit

✓ **Définition** : le produit est obtenu à partir des fruits séchés de l'espèce *Ficus carica* L. Et dont les variétés consternées sont : *Taamriout*, *Aberkane* et *Azendjer*.

✓ **Caractéristique du produit** : la figue sèche de Beni Maouche possède les caractéristiques spécifiques suivantes : *peau fine et souple ; chair abondante et riche en akènes*.

En outre, les figues séchées sont, entière, saines, propre, dépourvues d'odeur et de saveurs étrangères, de couleurs et de forme homogène, intactes, présenter au consommateur sans aucun ajout.

✓ **Classification** : les figues sèches sont classées en catégorie selon le nombre de fruits au kilogramme, tel que l'indique le tableau suivant :

Tableau n°6 : les catégories de la figue sèche de Beni Maouche

Catégorie	Nombre de fruit au Kg	Masse minimale du fruit en gramme	Tolérance
Supra	60	15	3 fruits d'une masse inférieure à 15g et supérieure à 23g.
Extra	61-75	13	4 fruits d'une masse inférieure à 13g et supérieure à 9g.
Standard	76-95	9	6 fruits d'une masse inférieure à 9 g et supérieur à 7 g.
Marchande	96-110	7	10 fruits d'une masse inférieure à 7g et supérieur à 6g.

Source : élaboré d'après des données de l'association de figuierculture de Beni Maouche

2.3. Le lien entre les qualités, les caractéristiques ou la réputation du produit et l'aire géographique

L'existence de conditions naturelles et de pratiques particulières donnent au produit des caractéristiques spécifiques (peau fine et souple, chair abondante et riche en akène). Ces conditions et pratiques se résument dans ce qui suit :

- Les températures élevées et la faible pluviométrie d'août et septembre permettent aux figues un séchage rapide, ce qui convient à ces fruits charnus et à peau fine.
- Les vents modérés d'Ouest et de Nord-Ouest qui soufflent sur les versants Est des Babors apportent d'humidité favorable au gonflement du fruit, ce qui induit la dilatation de la peau, entraînant sa finesse et sa souplesse.
- Les sols perméables permettent aux pluies d'orage de s'écouler rapidement, ce qui empêche la remontée d'humidité et permet le dessèchement partiel des fruits sur l'arbre, ce qui contribue à l'obtention d'un séchage optimal en un temps court.
- La caprification systématique pratiquée dans l'aire géographique permet la fécondation d'un grand nombre de fleurs dans chaque figue. Ceci provoque le développement d'un nombre important d'Akrènes. Et d'une chair plus abondante.

L'augmentation de volume contribue aussi, avec le climat, à une dilatation de la peau, ce qui entraîne sa finesse et sa souplesse.

2.4. Répartition des superficies et la production de la figue dans l'aire géographique (wilaya de Bejaïa)

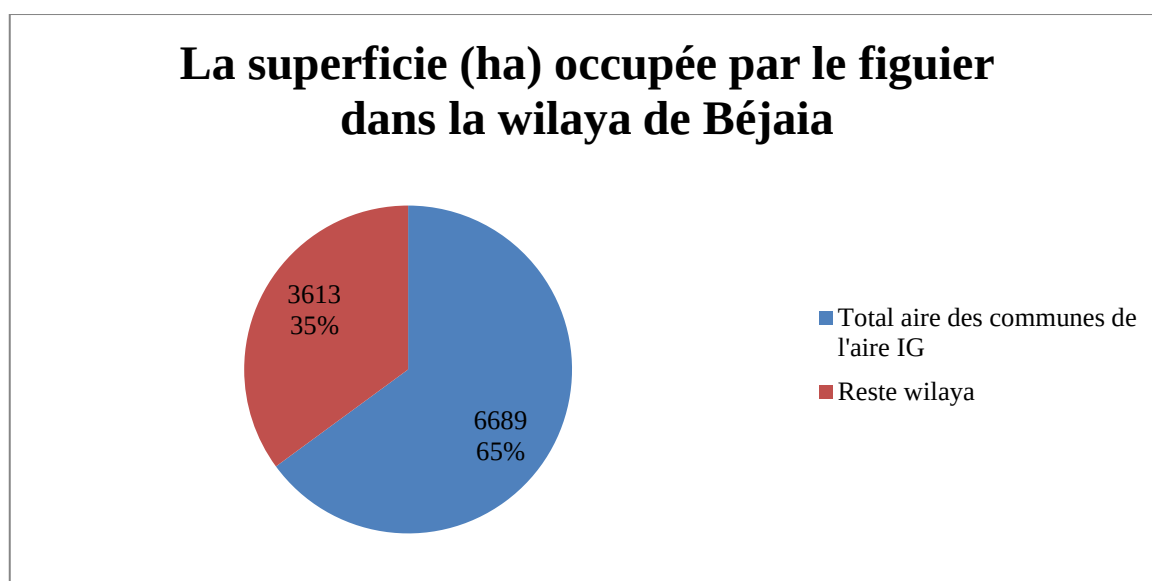
Les quantités totales de la figue produites dans l'aire géographique, partie de la wilaya de Bejaïa, représente plus de 60% de la production totale de la wilaya. Et plus de $\frac{3}{4}$ de la figue séchée. Chose que confirme le tableau n°7.

Tableau n° 7: données sur la figue dans l'aire géographique (wilaya de Bejaïa)

communes	superficie occupé (ha)	Nbre total de figuiers	Consommation à l'état frais (Q)	Soumises au séchage	production total	En figues séchés
Timezrit	100	7600	1200	2500	3700	1600
Semaoun	228	12540	3000	6000	9000	3000
Feraoun	599	53450	9000	12000	21000	6000
B. Djelil	1237	86600	10000	21000	31000	12000
Barbacha	1000	52000	12000	21000	33000	10000
Kendira	700	35000	5000	10000	15000	7500
Seddouk	267	24026	2000	2000	4000	1000
Amalou	468	11700	12000	4000	16000	2000
M'cissna	907	93090	10000	6000	16000	3000
Bouhamza	178	26650	4000	2000	6000	1000
B.Maouche	1005	138100	11000	20000	31000	10000
Total aire des communes de l'aire IG	6689	540756	79200	106500	185700	57100
Total wilaya	10302	993961	155220	139780	295000	73590

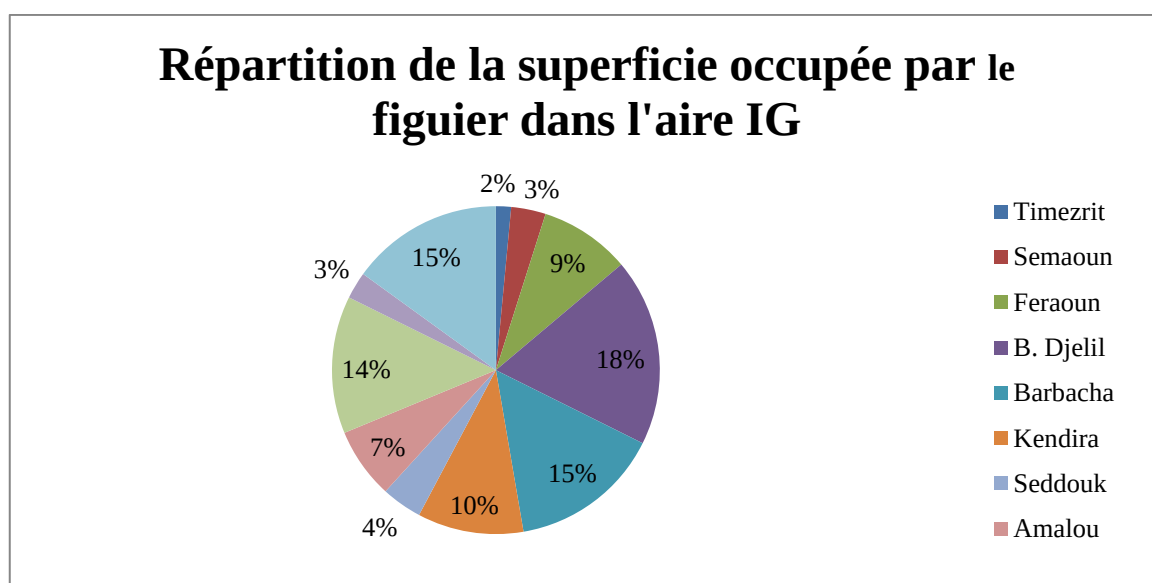
Source : association des figuiercultures de Beni Maouche (2015)

Schéma n°8 : la superficie occupée par le figuier dans la wilaya de Bejaia



Source : données de l'association des figuiercultures de Beni Maouche

Schéma n°9 : la répartition de la superficie occupée par le figuier dans l'aire IG



Source : données de l'association des figuiercultures de Beni Maouche

D'après les deux schémas, on remarque que 65% des terres occupées par le figuier se trouvent sur l'aire géographique concernée par l'IG. Les communes de B. Djelil se positionnent en première place par une superficie qui s'élève à 1237ha, ce qui est l'équivalent de 18% de la superficie totale occupée par le figuier dans l'aire IG, suivies par B. Maouche et Barbacha avec un pourcentage de 15% chacune. Mais en termes de production totale, Barbacha se positionne en première avec une production qui s'élève à

33000 Qx, suivie par B. Maouche avec une production qui égale à 31000 Qx. En ce qui concerne la figue sèche, Barbacha et B. Maouche occupe le deuxième rang après B. Djelil qui a produit 12000 Qx de figue séchée en 2015.

Section 03 : le mode de la gouvernance pour labellisation la figue séchée de Beni Maouche

3. 1 Présentation de l'enquête

Afin d'analyser le mode de gouvernance de la ressource territoriale (figue séchée de Beni Maouche). Nous avons effectué une enquête de terrain auprès des acteurs concernés au niveau de la commune de Beni Maouche. Nous avons réalisé des entretiens avec ces derniers à l'exception d'un seul entretien fait à l'université de Bejaia. La durée de cette investigation est de 45 jours.

3.1.1. Le guide d'entretien

Notre guide d'entretien contient quatre axes :

- **Le premier axe** : concerne les caractéristiques de l'acteur, ainsi la méthode d'obtention du produit ;
- **Le deuxième axe** : s'intéresse à les moyens et les acteurs mobilisés pour la labellisation de la figue de Beni Maouche ;
- **Le troisième axe** : porte sur l'impact de la participation, de la coordination et la coopération sur le processus de labellisation ;
- **Le quatrième axe** : concerne les objectifs attendus de labellisation.

3.1.2. Choix des personnes interrogées

Dans notre étude nous avons enquêté quatre types d'acteurs qui sont les administrateurs et les techniciens, les élus, les producteurs et commerçants et les associations. Nous avons réalisé des entretiens avec 11 personnes pour éviter les répétitions de réponses.

Tableau n°8 : présentation des acteurs enquêté

Acteur	Fonction	Nombre
Administration	- Administrateur	2
	- Expert	1
Elus	- APC	1
	- APW	1
L'acteur économique	- Producteur	3
	- Commerçant de produits de terroir	1
Société civile	- Président d'association	1
	- Membre associatif	1

Source : Elaborer par nous même

Nous avons voulu effectuer un entretien avec les chefs d'unité de transformation de la figue séchée qui existe sur le territoire de Beni Maouche, mais malheureusement on n'est pas arrivés à obtenir un RDV avec eux parce qu'ils n'étaient pas disponibles dans la période de notre entretien (la période de transformation est déjà terminée).

3. 2 Les moyens de mobilisation des acteurs

Dans notre enquête nous avons consacré un axe aux moyens utilisés pour la mobilisation des différents acteurs dans le processus de labellisation.

Tableau n°9 : les moyens utilisés pour mobiliser les différents acteurs

Les moyens	Fréquence	%
Fêtes et foires	11	32%
Médias	7	21%
Formation	5	15%
NTIC	3	9%
Conférence	8	24%
Total	34	100%

Source : élaboré sur la base des réponses donnés par les enquêtés

D'après le tableau n°9 on remarque que les fêtes et foires ainsi que les conférences est le moyen le plus répondu par l'ensemble des acteurs parce que ces deux moyens attire beaucoup de gens ; ce qui peut mobiliser et motiver le maximum d'acteurs pour participer au processus de labellisation.

3.3 Rôle des acteurs dans le processus de labellisation

Afin de définir le rôle de chaque acteur, nous avons posé les questions aux différents enquêtés. Les résultats obtenus sont résumées dans le tableau n°10. Ainsi que l'importance de chacun des acteurs dans le processus de labellisation.

Tableau n°10 : le rôle des acteurs dans le processus de labellisation

Rôle de l'acteur	Administration	Elu	Producteur	Société civile
Coordination	2	11	0	11
Orientation	11	0	0	4
Règlement de conflits	0	11	0	3
Accompagnement	10	10	6	11
Formation	2	3	4	5
Application de règlement	11	11	0	0
Amélioration de la production en qualité et quantité	2	0	11	8
Total	38	46	21	42
%	26%	31%	14%	29%

Source : élaboré sur la base des réponses donnés par les enquêtés

Les résultats de tableau n°10 semble à être illogique, les résultats obtenus montre que les élus, la société civile et l'administration sont les leaders du processus de labellisation avec des pourcentages qui dépasse les 25% alors que le producteur qui est l'acteur clé ne représente son rôle ne représente que 14%. Nous pouvons expliquer ces résultats par deux choses la première est que les producteurs sont moins former pour avoir un rôle plus expérimentale dans le processus ; la deuxième chose qui est la plus importante le rôle des producteurs s'exprime par les deux associations des figuier-cultures qui existe sur le territoire dont l'association des figuier-cultures de la commune de Beni Maouche est le porteur de projet de labellisation.

3. 4. Les moyens de combinaison entre les acteurs

Pour savoir, comment les acteurs travaillent ensemble, nous avons pensé à poser la question de manière à connaître les moyens de combinaison mobilisés par ces différents acteurs.

Tableau n°11 : les moyens de combinaisons entre les acteurs

Moyens de combinaison	Fréquence	%
Réunion	8	36%
Rencontre	10	45%
NTIC	4	18%
Total	22	100%

Source : Elaborer par nous même

Le résultat obtenu montre que les rencontres et les réunions représentent le moyen le plus important de combinaison entre les acteurs, par contre les NTIC représentent une partie moins importante. Chose expliquer par le non maîtrise des NTIC par l'ensemble des acteurs. Des initiatives sont existées afin de propager l'utilisation des NTIC par le maximum des acteurs.

3. 5 La relation entre les acteurs territoriaux

Pour comprendre l'importance de la relation qui existe entre les acteurs dans la réussite de processus, on a essayé d'abord de voir comment ils pensent par rapport à cette problématique et comment ça peut influencer le processus. La totalité des enquêtés sont d'accord pour le fait que cette relation va influencer le processus positivement en cas d'une relation harmonieuse et saine entre les acteurs, au cas contraire le projet va connaître des ruptures et même un blocage.

Les conflits qui peuvent exister entre eux sont de nombreuses origines, le tableau n°12 résume les réponses des enquêtés par rapport au sujet.

Tableau n°12 : l'origine du conflit qui peut exister entre les acteurs

Causes du conflit	Fréquence /11	%
L'ignorance de la loi	7	19%
Recherche de l'intérêt personnel	10	27%
Manque de l'information de la transparence	9	24%
Manque de communication	11	30%
Total	37	100%

Source : Elaborer par nous même

D'après les résultats du tableau, on constate que le manque de communication représente une vraie source de conflit ainsi que la recherche de l'intérêt personnel et la mauvaise circulation de l'information et le manque de la transparence, ce qui influence négativement soit sur la relation entre les acteurs ainsi que sur le bon déroulement du processus de la labellisation.

3. 6 Les conditions de réussite du projet

La réussite d'un projet quelconque fait appel à quelques conditions, pour les connaître, on a émis aux enquêtés quelque propositions et on a obtenus les résultats illustrés dans le tableau n°13.

Tableau n° 13 : les conditions de la réussite du projet de labellisation

Condition de réussite	Fréquence/11	%
Implication croissante des acteurs	5	24%
L'environnement politico-administratif	4	19%
Partenariat entre les acteurs	10	48%
Autres	2	10%
Total	21	100%

Source : Elaborer par nous même

D'après le résultat du tableau n°13, on constate que le partenariat des acteurs est la condition la plus importante pour la réussite de projet de labellisation, cela n'ignore

jamais l'importance des autres conditions tel que l'implication croissante des acteurs, aussi l'environnement politico-administratif représente une des conditions de la réussite de processus. Ce résultat met en évidence l'importance du partenariat entre acteurs de toutes les catégories dans la bonne gouvernance du projet en question

3. 7 L'impact de la labellisation sur le développement local

Après la labellisation de la figue séchée, on a remarqué plusieurs changements, soit au produit lui-même soit à son environnement. Parmi ces changements l'augmentation de la demande et des prix de la figue. Cette augmentation a poussé les la population à regagner leurs exploitations et les cultiver alors que à un temps très proche les gens ont abandonné leurs terres à cause des prix qu'ils considèrent faible. Chose qui va sans doute améliorer la production de la figue en quantité et qualité.

L'impact de ce projet n'a pas touché seulement la figue, mais il s'est propager à d'autres produits de terroir tel que le caroubier, le poivron rouge, la tomate séchée...etc.

Pour les enquêtés, la labellisation de la figue peut avoir des impacts plus importants sur le développement local. Selon eux cette labellisation peut attirer davantage d'investisseurs dans la production et la transformation de la figue séchée ; chose qui peut générer des profits et surtout des emplois (direct et indirect).

Conclusion

Nous avons constaté d'après les résultats de notre enquête que la coordination et l'implication des différents acteurs dans le processus de labellisation sont plus qu'importantes pour la réussite de ce projet. C'est vrai que l'existence de quelque conflit, qui ont à l'origine essentiellement le manque de communication, peut influencer négativement le projet mais la conscience et la préférence de l'intérêt commun pousse les acteurs à résoudre leurs conflits afin d'arriver à l'objectif initial qui est la labellisation de la figue.

Cette labellisation à des impacts très important sur la société locale à savoir l'encouragement de l'investissement dans la figue et les avantages comparatifs concernant les prix des produits de terroir.

Introduction

Après avoir abordé dans le chapitre précédent le processus de valorisation de la figue séchée de Beni-Maouche. Nous allons nous intéresser à la filière oléicole dans la wilaya de Bejaïa puisque elle représente l'activité arboricole la plus répandue dans la wilaya. En plus de ça la wilaya représente un quart de la production nationale (la wilaya de Bejaïa et le premier producteur national d'huile de l'olive).

Nous allons présenter dans ce dernier chapitre l'importance de la production de l'huile de l'olive, surtout, la dynamique économique au niveau mondial et la part de l'Algérie dans ce marché. Nous allons aussi présenter la filière au niveau de la wilaya de Bejaïa. Enfin, l'objectif de ce chapitre est d'essayer d'attirer l'attention sur la nécessité de valoriser et différencier cette ressource.

Section 1 : L'oléiculture dans le monde et en Algérie

Nous allons consacrer cette section à la présentation de la filière au niveau mondial en évoquant la place de l'Algérie dans cette aire.

1.1. La culture de l'olivier dans le monde

Bien que l'olivier soit présent dans les quatre continents, environs 98% de la production mondiale de l'huile d'olive provient du bassin méditerranéen. L'olivier est considéré comme une espèce caractéristique de la région méditerranéenne.

L'oléiculture joue un rôle prépondérant dans cette région tant sur le plan agro économique que socio environnemental et l'huile d'olive est enracinée dans la culture alimentaire méditerranéenne depuis plusieurs siècles. Sa production, transformation et commercialisation se fait à grand échelle. Le pourtour méditerranéen demeure le premier producteur et le premier consommateur d'huile d'olive.

En termes de superficie, l'Espagne se positionne en première place avec 2 479 000 hectares d'oliviers plantés, suivie de la Tunisie avec 1 680 000 hectares. Ensuite, arrive l'Italie avec 1 200 000 hectares et la Grèce avec 1 125 000 hectares. Puis la Turquie et le Maroc avec une superficie respectivement de 700 000 et 600 000 hectares. Avec la Syrie, ces six pays ont assuré 92% de la production mondiale d'huile d'olive lors de la campagne 2011-2012 (COI 2013.)

1.2. Répartition de la culture de l'olivier en Algérie

L'olivier occupe une place de choix dans le processus de relance économique de notre pays. Cette oléacée, par ses fonctions multiples de lutte contre l'érosion, de valorisation des terrains agricoles et de fixation des populations dans les zones montagneuses, constitue une des principales espèces fruitière cultivées en Algérie.

L'oléiculture algérienne est composée d'une gamme de variétés d'oliviers. Dans la région Centre, la variété *Chemelal* est la plus représentative car elle occupe plus de la moitié de la superficie oléicole du pays ; dans l'Oranaïs, la variété *Sigoise*, appelée aussi *Zitoun* *Tlemcen*, occupe la plus grande partie des oliveraies.

1-3 Variétés de l'olivier dans le monde et en Algérie

❖ Dans le monde :

On distingue les différentes variétés d'olives en fonction de la destination finale du fruit, à savoir en trois typologies :

- Olive à huile
- Olive à table
- Olive mixte : elle présente des propriétés à cheval entre les deux groupes, en fonction du moment de sa récolte et de son adaptation à la zone de culture.

❖ Les variétés oléicoles endémiques en Algérie :

La structure verticale montre la prédominance de trois variétés : la variété *Chemelal* est la plus répandue en Algérie ; elle occupe 40% de la superficie oléicole nationale, et 45% des terres agricoles dans la wilaya de Bejaia. Ses fruits donnent une huile fine et de très bonne qualité. La variété *Azerradj* avec 10% des superficies totales et 20% de la surface oléicole dans la wilaya de Bejaia, est caractérisée par des fruits assez gros, généralement associée avec la variété *Chemelal* pour obtenir une bonne fructification. On trouve aussi une autre variété assez répandue qui est celle de *Bouchrouk*, qui donne de gros fruits et un bon rendement en huile.

Il existe d'autres variétés moins répandues cependant, telles que *l'Imli*, *Aharoun*, *Ayemmel* et *Aberkan*, et cette dernière est répandue dans la région de Seddouk de la wilaya de Bejaïa. Quant aux olives de tables, la variété dominante est la *Sigoise* (dérivée

de la Picholine française) elle représente 15% du verger oléicole national et elle est très appréciée pour sa qualité d'olive de table. Elle est à l'origine de la majeure partie des olives de conserve destinées à la consommation locales et aux exportations.

Malgré le potentiel important que dispose l'Algérie, la filière oléicole algérienne reste loin d'être concurrentielle au niveau mondial. C'est ce que la deuxième section va le confirmer.

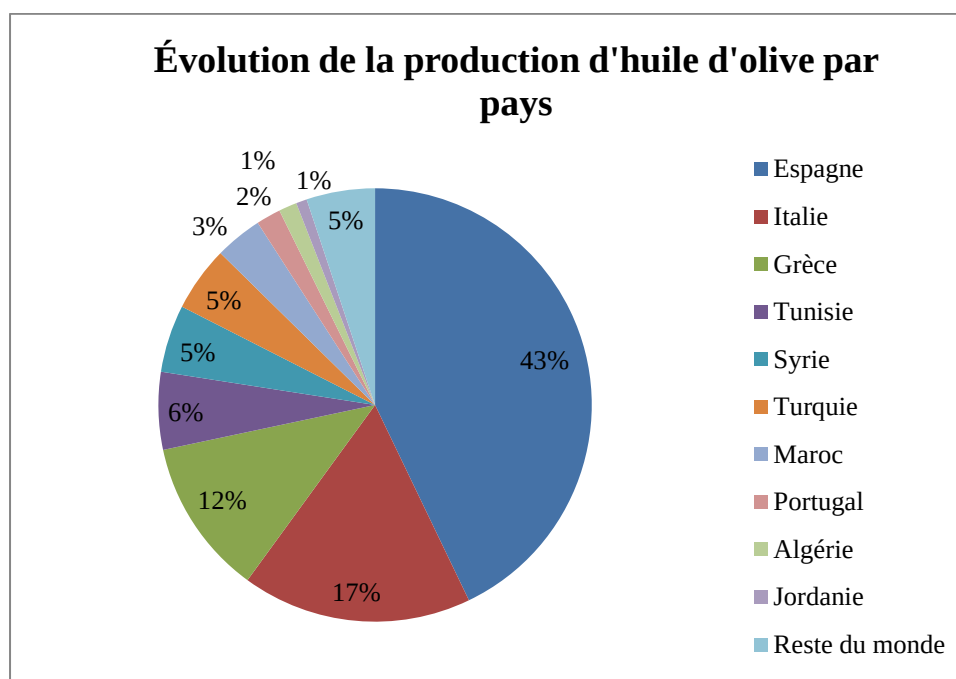
Section 2 : La dynamique du marché oléicole

Dans cette section, nous allons présenter la dynamique oléicole mondiale, les productions, les consommations, les exportations et les importations. Et nous allons attirer l'attention sur les modes de gouvernance mis en place par quelques pays pour labelliser la filière.

2.1. La production

Comme, nous l'avons déjà signalé, la production d'huile d'olive se localise principalement dans le bassin méditerranéen le schéma n°10 illustre la production en pourcentage des dix premier pays producteurs dans le monde.

Schéma n°10 : l'évolution de la production d'huile d'olive par pays

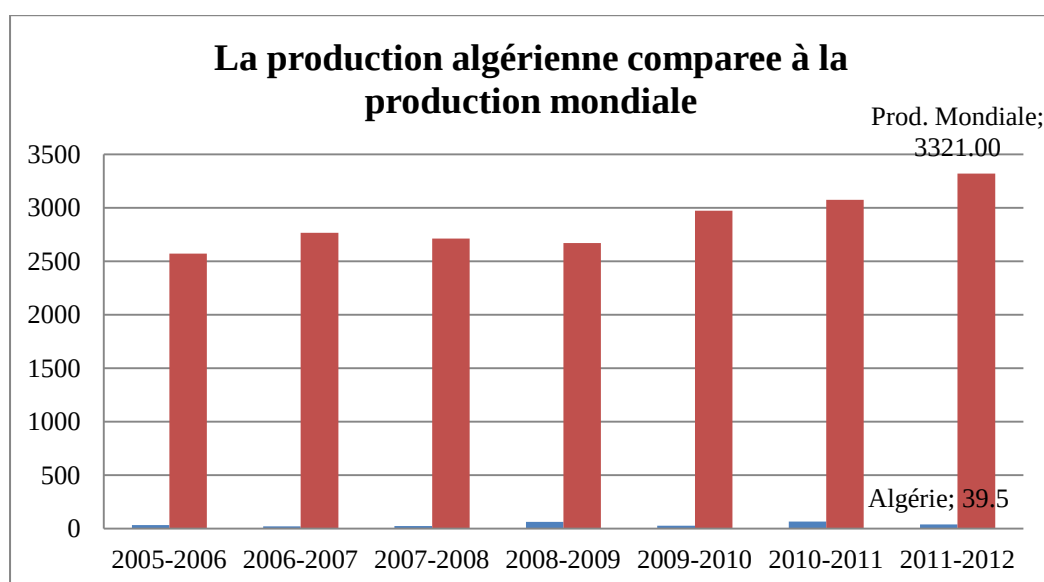


Source : FAOSTAT.2013

D'après le schéma n°10, on remarque que la majorité des quantités d'huile d'olive sont produites par dix pays seulement et que l'Espagne seule produit 45% de cette production. L'Algérie occupe le 9^{ème} rang avec une production qui ne dépasse pas les 2%, une part inférieure à ses voisins la Tunisie et le Maroc qui produisent respectivement 6 et 5% de la production mondiale.

Le schéma n°11 représente une comparaison de la production Algérienne d'huile d'olive par rapport à la production mondiale pour huit saisons de 2005-2006 jusqu'à 2011-2012.

Schéma n° 11: le rapport de la production Algérienne d'huile d'olive à la production mondiale.



Source : FAOSTAT.2013

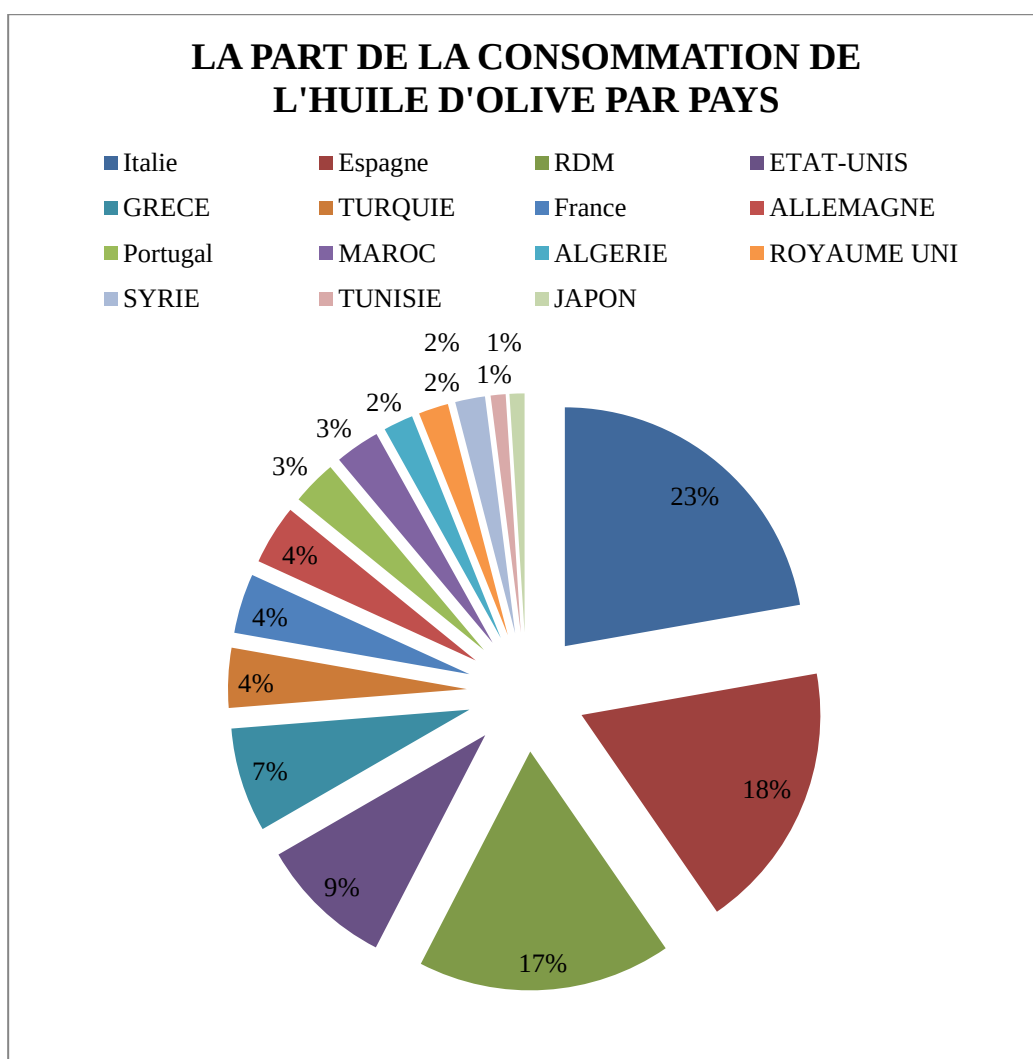
D'après le schéma n°11 on constate que la production algérienne d'huile d'olive reste très faible par rapport à la production mondiale pour la période 2005-2012. Cela peut être expliqué par les rendements faibles de l'olive algérienne.

2.2. La consommation

Les biens faits de l'huile d'olive, et la multiplicité de son utilisation, ont fait un produit de large consommation.

Le schéma n°12 représente les parts de la consommation d'huile d'olive par pays en 2013;

Schéma n° 12: la consommation mondiale d'huile d'olive



Source : FAO. Stat. 2013

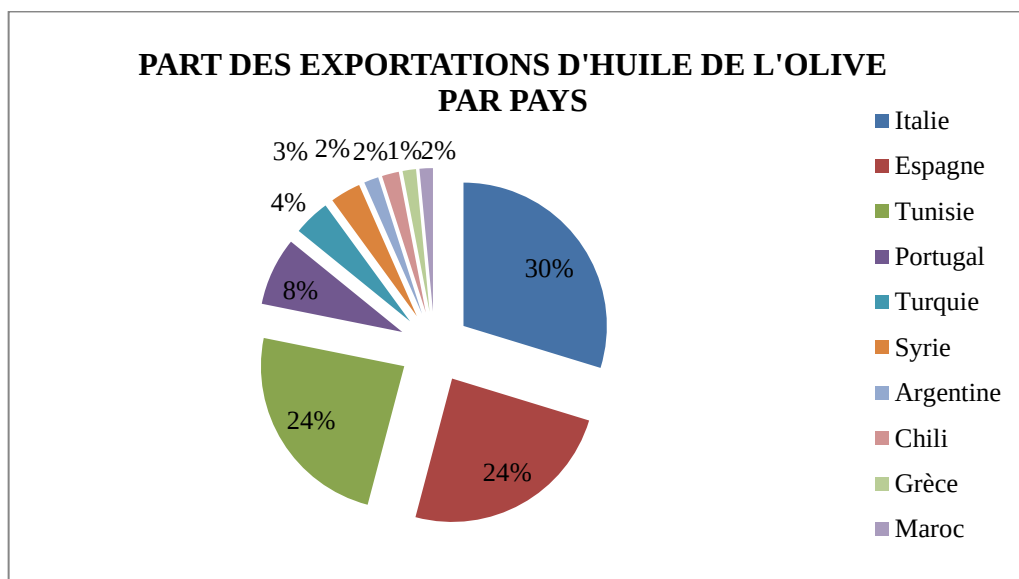
Ce sont les pays producteurs qui consomment les parts les plus importantes de l'huile de l'olive, avec 23%, l'Italie est classée comme le premier consommateur d'huile d'olive suivit de l'Espagne (18%) et de la Grèce en quatrième position (7%) viennent ensuite les Etats-Unis avec (9% de la consommation mondiale). L'Algérie quant à elle est classée loin derrière à la 11^{ème} place mais devant le Royaume-Uni, la Syrie, la Tunisie et le Japon.

2.3. La part des exportations :

La part des exportations par pays montre trois pays dominants de marché mondiale d'huile de l'olive qui sont l'Espagne, l'Italie et la Tunisie.

Le schéma n°13 représente les pays exportateurs d'huile de l'olive (2013).

Schéma n°13 : part des exportations de l'huile de l'olive par pays pour l'année 2013



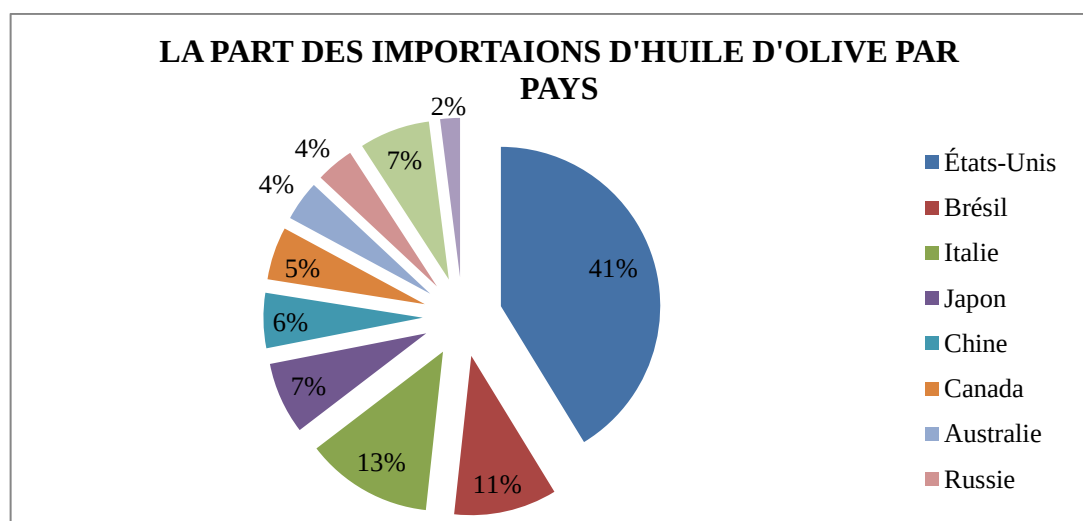
Source : Bilan COI, 2013

L'Italie est le premier exportateur mondiale d'huile d'olive avec 30 % des exportations mondiales, l'Espagne est deuxième avec 24 % à égalité avec la Tunisie, la Grèce et le Maroc quant à eux occupent les dernière place du classement. Et l'Algérie est absente dans ce classement.

2.4. La part des importations par pays :

Les importations par pays se présentent comme suit :

Schéma n°14 : la part des importations d'huile de l'olive par pays



Source : Bilan COI, 2013

Les Etats-Unis et avec un pourcentage de 41% et le plus grand importateur d'huile d'olive dans le monde suivie par l'Italie qui importe sans doute des variétés inexistante chez elle, la chine aussi détient une part significative avec 6% et la suisse termine en dernière position avec seulement 2%.

2.5. Les modes de gouvernance pour l'activation de différenciation de la filière :

Plusieurs pays, cherchent aujourd'hui à différencier leurs filières, à cause des avantages offerts après différenciation. Le tableau qui suit résume le type de gouvernance, les acteurs mobilisés et les objectifs attendus de quelques pays ayant adopté une politique de différenciation de la filière oléicole et parmi eux l'Algérie.

Tableau n°15 : comparatif des types de gouvernance et acteurs mobilisés dans la démarche IG

PAYS	CAHIER DE CHARGES	TYPE DE GOUVERNANCE	ACTEURS MOBILISÉS	OBJECTIFS
Espagne	Importance des critères organoleptiques et d'acidité d'huile d'olive	Gouvernance locale et territoriale géré par le conseil de régulation	Coopératives et comité de régulation. Gouvernements régionaux et locaux	Différenciation par une stratégie de qualité et d'innovation
France	Importance des pratiques culturelles, variétés d'olives, densité et taille d'oliviers, mode récoltes et stockage des olives	Démarche volontaire et collective encadrée par un dispositif national	Gouvernements régionaux et locaux, Oléiculteurs, mouliniers, coopératives oléicoles et syndicats	Différenciation par une stratégie territoriale ; répression des fraudes
Maroc	Importance des pratiques culturelles et méthode d'obtention du produit	Démarche participative basée sur une série de procédures top-down	Ministère de l'agriculture, commission nationale des SDOQ + UE + FAO	Valorisation du savoir-faire traditionnel ; préservation de la variété locale ; Amélioration du niveau de vie de la population
Algérie	En cours	Volonté publique très déterminante	Ministère de l'agriculture, institut de recherche technique + DSA + CAW des populations	Valorisation des ressources nationales ; amélioration des conditions socio-économique rural

Source : Ouassila LAMANI, Institution et acteurs locaux dans la valorisation des produits de terroir, P

D'après les données de tableau n°15, on constate, que dans le cas de l'Algérie, l'Etat est le seul acteur qui cherche à valoriser la filière hors que pour la réussite du projet, il est nécessaire une mobilisation totale des différents acteurs actifs dans la filière, chose qu'on a confirmé d'après les résultats du troisième chapitre, cela nous mène à dire que la non réussite de projet de valorisation de la filière oléicole en Algérie ne reviens pas seulement à la qualité inférieure d'huile qu'on produit mais aussi à la non mobilisation et participation des différents acteurs de la filière dans sa valorisation.

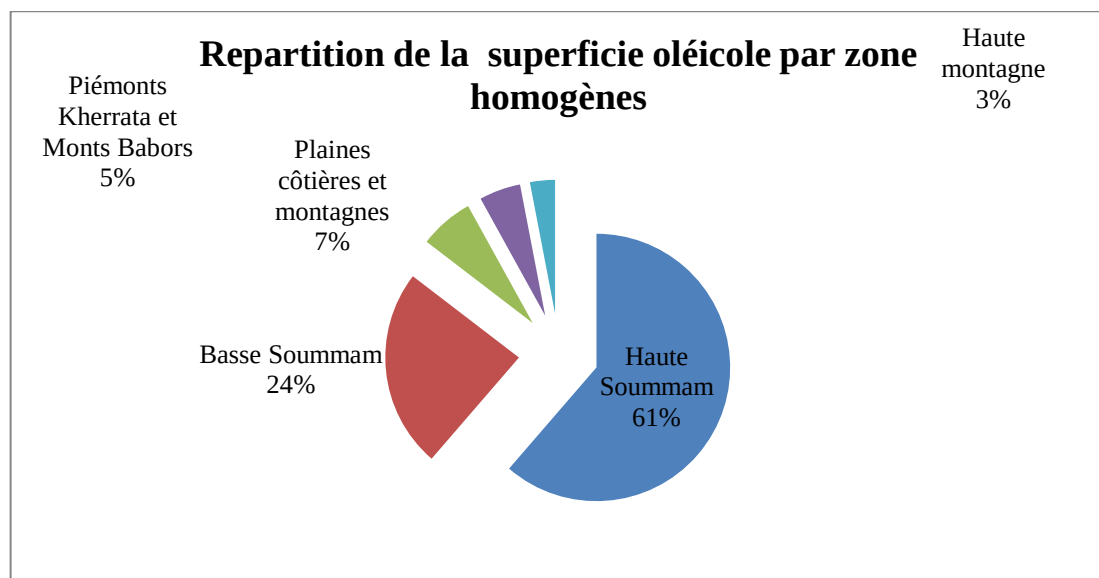
Section 3 : L'oléiculture dans la Wilaya de Bejaia

L'oléiculture dans la wilaya de Bejaïa occupe près de $\frac{3}{4}$ de la surface arboricole de la wilaya (DSA, 2017), et les productions d'huile de l'olive s'élève à $\frac{1}{4}$ de la production nationale.

3.1. Présentation de la filière dans la wilaya

La région de la Soummam occupe la partie la plus importante de la superficie oléicole dans la wilaya de Bejaïa.

Schéma n°15 : Répartition de la superficie oléicole par zone homogène



Source : d'après des données de la DSA Bejaïa, 2017

Le schéma n°15 montre que la surface oléicole n'est pas répartie d'une manière homogène, la Haute Soummam prend la part la plus importante qui s'élève à 60%

de la surface occupé par l'oléiculture dans la wilaya, suivi par les basse de la Soummam par un pourcentage significatif aussi (24%).

3.2. Les acteurs de la filière de la wilaya

L'organisation et le développement de la filière oléicole sont assurés exclusivement par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR). L'Etat est la seule institution publique qui intervient au niveau des différents maillons de la filière oléicole, à travers les différentes structures administratives relevant de sa tutelle.

a- Administration régionale et territoriale.

- Sur le plan organisationnel, **des associations de producteurs et d'olé facteurs**, peuvent s'organiser au niveau des Chambres régionales d'agriculture. Ces chambres ont été créées par les décrets exécutifs n°91-118, du 27 avril 1991, publié, au Journal Officiel de la République Algérienne n°20, du 1 mai 1991.
- **la Direction des Services Agricoles (DSA)**, une structure administrative d'application et de suivi des différents programmes du MADR. elle a pour tâche essentielle, la mise en œuvre des prérogatives du Ministère au niveau de la Wilaya, notamment celle relative au développement de l'activité agricole et l'amélioration des potentialités existantes. Chaque wilaya dispose en moyenne de 6 à 20 subdivisions, selon la spécificité et l'étendue de la surface agricole.
- **Les Chambres d'Agricultures de Wilaya (CAW)** sont des établissements publics à caractère industriel et commercial, placés sous la tutelle du ministre chargé de l'agriculture. Elles sont fédérées en une Chambre Nationale d'Agriculture (CNA), le partenaire des institutions administratives et techniques locales ou nationales du développement agricole. Les CAW, regroupent des agriculteurs, des associations professionnelles et des coopératives agricoles, telle que *l'Association pour le Développement de l'Oléiculture et des industries Oléicoles*, de Bejaia. Elles permettent la coordination, l'information et l'échange entre leurs membres et les institutions publiques.

b- Instituts techniques et de recherche.

Un encadrement technique et économique est assuré par l'Institut Technique de l'Arboriculture Fruitière et de la vigne (ITAF), ainsi que l'Institut National de Recherche Agronomique (INRAA). Ces deux instituts assurent, l'assistance technique

des différents programmes de développement, l'élaboration des programmes de recherche empiriques. Ces instituts contribuent à la formation et le perfectionnement du personnel technique, vulgarisateurs et aussi des agriculteurs.

c- Représentants agricoles au niveau des communes.

Un agent communal de vulgarisation (ACV) est présent au niveau de chaque commune, au moins une fois par semaine. C'est le représentant d'institutions publiques, le plus proche des agriculteurs. Ce vulgarisateur est formé aux techniques de communications et bénéficie de recyclages fréquents dans les domaines techniques et de vulgarisation. .

d- Des organismes de normalisation, certification et de contrôle.

La mise en œuvre de la politique algérienne de normalisation a été confiée dès 1998 à L'Institut Algérien de Normalisation (IANOR), établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements. L'IANOR a été érigé en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) par décret exécutif n° 98-69 du 21 Février 1998 modifié et complété par le décret exécutif n° 11-20 du 25 janvier 2011.

L'institut Algérien de la normalisation (IANOR), avec le comité technique national n° 42 qui a comme domaine d'activité les industries alimentaires, fait partie des 57 CTN créées pour la mise en œuvre et le développement de la normalisation nationale ; il a été installé le 27 janvier 1993, au siège de l'IANOR à Alger. Ce comité technique est chargé des travaux de normalisation relatifs aux normes de: Terminologie - Echantillonnage; méthodes d'essais et d'analyses; spécifications techniques ; corps gras, graines oléagineuses, produits dérivés ...etc.

Une multitude d'acteurs qui doit s'organiser pour pousser le processus de labellisation en avant, si vraiment la volonté politique existe, les autres acteurs doit travailler davantage pour le mieux de la filière.

3.3. La production de la Wilaya

Comme on l'a déjà citée, la wilaya produit près d'un ¼ de la production nationale, le tableau n°16, représente l'évolution des superficies et de la production oléicole dans la wilaya de Bejaïa.

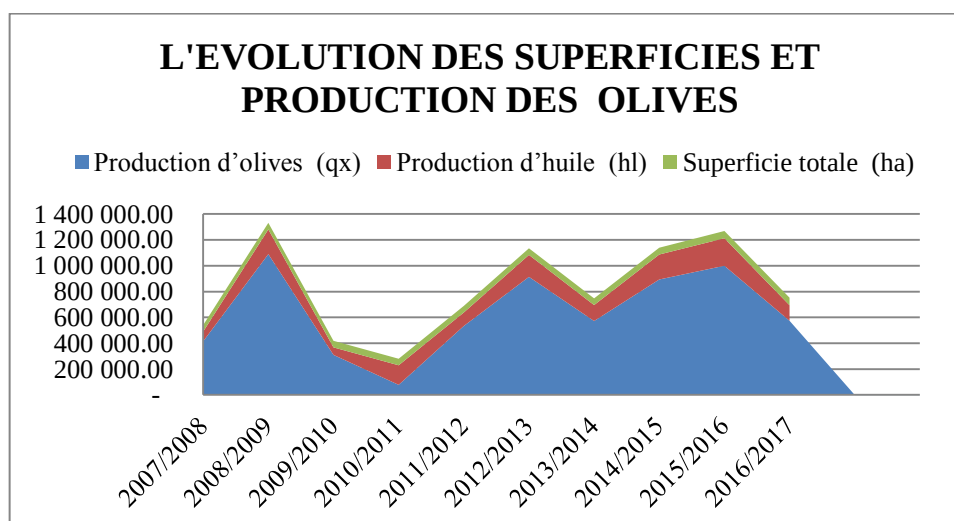
Tableau n° 16 : évolution des superficies et de la production oléicole dans la wilaya de Bejaïa pour les saisons 2007-2017

Compagne	Superficie totale (ha)	Superficie s en rapport (ha)	Production d'olives (qx)	Rendement moyen (qx/ha)	Production d'huile (hl)	Rendement moyen (L/ql)
2007/2008	50 441,00	48 313,00	415 367,00	8,60	75 301	19,20
2008/2009	50 584,00	48 695,00	1 089 745,00	22,38	191 354,00	17,56
2009/2010	50 658,00	49 025,00	310 098,00	6,33	58 007,00	18,71
2010/2011	50 605,00	49 189,00	782 996,00	15,92	151 313,00	19,32
2011/2012	50 917,00	49 341,50	533 535,00	10,81	104 405,00	19,57
2012/2013	51 009,00	49 135,00	913 801,00	18,60	169 896,00	18,59
2013/2014	51 808,00	49 435,00	572 217,00	11,58	123 317,00	21,55
2014/2015	52 677,00	49 582,00	893 428,00	18,02	193 310,00	21,64
2015/2016	56 063,00	50 054,00	999 834,50	19,98	212 896,21	21,29
2016/2017	58 059,00	50 652,00	573 791,75	11,33	120 523,59	21,00

Source : données DSA Bejaïa, 2017

Les données du tableau n° 16 vont être analysées selon les schémas suivants

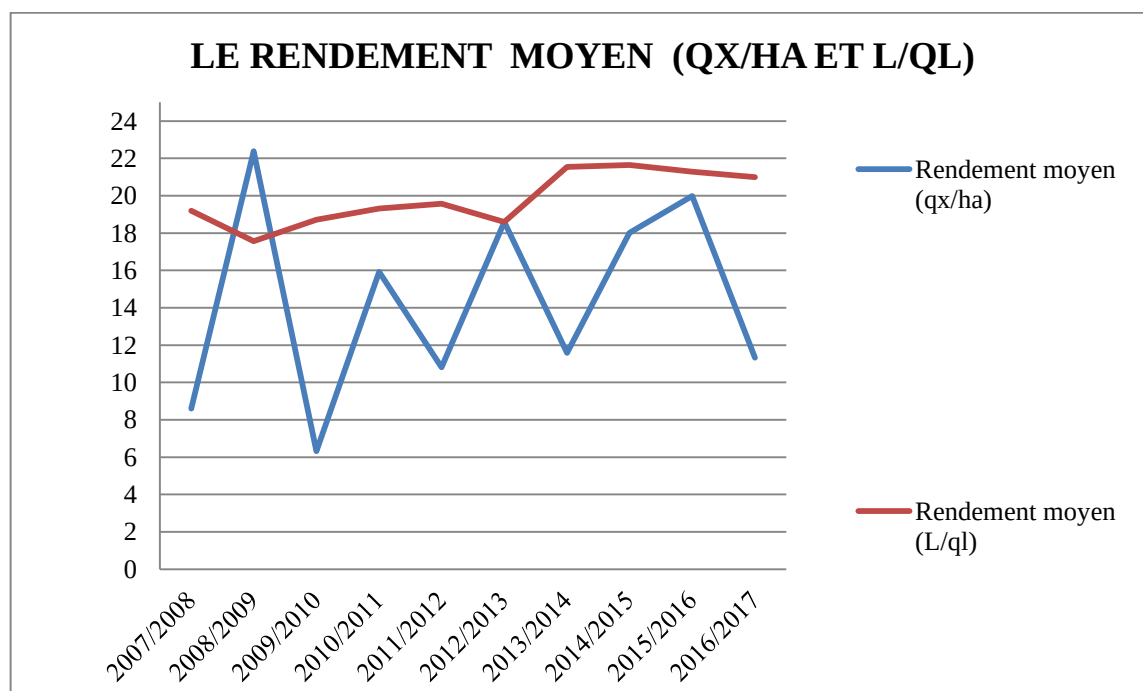
Schéma n°16 : l'évolution des superficies et de la production des olives pour la période 2007-2017



Source : élaboré d'après les données de tableau n° 16

Le schéma n°16 illustre l'évolution des superficies et de la production d'olive et d'huile d'olive pour la période 2007-2017. La lecture de schéma, nous donne deux période marquante, de 2007 à 2012 où la production la production a connu des fluctuations très importante, après un point marquant en 2009 qui représente l'année la plus rentable pour la période, une chute très importante dans la saison qui suit, cette chute a continuer même l'année après où les productions ont connu le niveau le plus bas pour la période. Une deuxième période qui est la plus remarquable avec des productions stables et élevés, la période 2013-2017, est marqué par des productions plus élevé que la première période avec des fluctuations moins importantes choses peut être due à l'importante donné par l'Etat à la filière et les nouvelles plantations un peu partout.

Schéma n°17 : évolution des rendements moyens pour la période 2007-2017



Source : élaboré d'après les données de tableau n°16

Le schéma n°17 montre que, non seulement les productions sont variable mais aussi les rendements moyens, chose qui peut être cause des fluctuations de la production. Les rendements sont généralement influencés par le climat et la manière de la récolte.

3.4. La commercialisation dans la wilaya

La consommation d'huile de l'olive ou le marché d'huile de l'olive se marque par un circuit non organisé. L'huile est directement vendu soit au niveau des huileries ou

par les producteurs eux même ou encore par des organisations coopératives locales affiliées à la *Coopolive*. Un circuit basé essentiellement sur la confiance, la marque de garantie est la confiance. L'huile d'olive se vend un peu partout, sur les marchés hebdomadaires, les magasins de produits agricoles de terroir et même au niveau de quelques supérettes d'alimentation générale. Sa commercialisation se marque essentiellement par le non-respect des règles de conditionnement ce que dégrade la qualité de l'huile.

3.5. L'influence de la filière sur le développement en cas de différenciation

La valorisation des produits de terroir et des ressources territoriales (huile de l'olive) pour un développement local par les acteurs locaux réoriente les systèmes productifs locaux à être des centres d'action et d'innovation.

La certification et la labellisation de l'huile, destinés soit au marché national ou à l'exportation donnent aux consommateurs une certaine confiance ce qui peut influencer la demande et la production.

La valorisation, la filière sera plus attractive aux investisseurs ce qui engendre des emplois et des revenus distribués.

La labellisation de l'huile de l'olive de la région, nous allons profiter des avantages comparatifs en termes de prix.

Une meilleure gouvernance territoriale est nécessaire pour une utilisation efficace des ressources locales génératrice de richesses et de progrès visant à un développement par les acteurs locaux. L'absence d'organisation professionnelle réellement efficace et représentative de l'ensemble des producteurs de la filière au niveau local demeure donc une contrainte majeure pour la certification et la labellisation de l'huile d'olive de la région de Bejaïa.

Conclusion

On constate, d'après les données collecté que la wilaya de Bejaïa a un potentiel très important en ce qui concerne l'oléiculture. Le plus important pour le moment n'est pas le constat d'avoir cette richesse mais l'importance réside dans les manières dont

lesquelles on gère ce potentiel, la certification et la valorisation de cette filière et plus que nécessaire, c'est pour cela les acteurs locaux doivent travailler ensemble afin de réussir d'abord ; à améliorer la qualité de notre production, puisque l'un des freins de cette certification est la qualité inférieure de notre huile, puis de faire un sérieux travail pour réussir un projet de labellisation de cette richesse pour bénéficier davantage de cette filière.

Conclusion générale

Le développement des ressources territoriales joue un rôle très important et essentiel dans le développement territorial, leur valorisation génère un potentiel considérable et attractif sur la dynamique territoriale. La labellisation est le meilleur moyen de valorisation et de protection de ces ressources permettant de garantir la qualité du produit, de sauvegarder leur typicité et de protéger le savoir-faire local particulier. Pour valoriser ces ressources une gouvernance territoriale est nécessaire, cette gouvernance n'est pas un simple processus décisionnel, mais il est un processus complexe non seulement d'une mise en coordination des acteurs mais aussi d'appropriation des ressources et de construction de la territorialité. Elle se caractérise essentiellement par la décentralisation politique et administrative ce qui explique la nécessité d'une implication croissantes des acteurs territoriaux dans le processus décisionnel, une pluralité d'acteurs, une logique de projet qui dépasse un simple processus temporaire et qui est inclus dans la continuité et la durabilité de développement local. Pour avoir une meilleure gouvernance, nous avons exposé quatre outils essentiels afin de rendre l'action plus simple et efficace qui se résument dans ce qui suit : l'intelligence territoriale, le diagnostic territorial et les dialogue ainsi que les TIC ; ce qui permet l'instauration d'une bonne gouvernance à l'échelle territoriale.

En effet, la gouvernance n'est pas seulement un concept théorique, mais il se répercute sur le terrain. Dans ce sens, les résultats de notre enquête démontrent que la gouvernance a un impact sur le projet de promotion de la ressource territoriale. Nous avons constaté que la coordination et l'implication des différents acteurs dans le processus de labellisation est plus que important pour la réussite de ce projet. C'est vrai que l'existence de quelques conflits, qui ont essentiellement pour origine le manque de communication, peut influencer négativement le projet mais la conscience et la préférence de l'intérêt commun poussent les acteurs à surpasser et pourquoi pas résoudre leurs conflits afin d'arriver à l'objectif initial qui est la labellisation de la ressource. Cette labellisation a des impacts très importants sur la société locale à savoir l'encouragement de l'investissement dans la ressource et les avantages comparatifs concernant les prix des produits de terroir. Pour la figue séchée de Beni-Maouche le moins que l'on puisse dire est que l'impact socioéconomique est très positif pour l'ensemble des acteurs de la labellisation et les citoyens de la région.

De l'autre côté, l'expérience et les résultats obtenus de la valorisation de la figue sèche doivent servir d'exemple pour la filière oléicole. On constate justement que ce n'est pas le fait d'avoir cette richesse qui compte, mais l'importance réside dans les manières dont lesquelles on gère ce potentiel, la certification et la valorisation de cette filière est plus que nécessaire, c'est pour cela que les acteurs locaux doivent travailler ensemble afin de réussir d'abord ; à améliorer la qualité de la production, puisque l'un des freins de cette certification est la qualité inférieure de l'huile d'olive, puis de faire un sérieux travail pour réussir un projet de labellisation de cette richesse pour bénéficier davantage de cette filière.

Enfin, nous soulignons que les freins de la valorisation et la certification, n'est pas l'inexistence de la volonté politique mais réside dans l'organisation et la coordination des acteurs territoriaux, de la volonté commune des acteurs à promouvoir la ressource territoriale en question.

Ouvrages :

- 1- **B. Pecqueur**, le développement local : mode et modèle, Paris, Ed. Syros Alternative, 1991.
- 2- **B. Pecqueur**, Le territoire est mort vive les territoires, Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du sud, éd, institut de recherche pour le développement, Paris, 2005. P 295- 316.
- 3- **B. Pecqueur et P. Compagne**, Le Développement Territorial : une réponse émergente à la mondialisation, Paris, Ed. Charles Léopold Mayer, 2014.
- 4- **Gilly J-P. Lerroux I. Wallet F.**, « gouvernance locale et proximité », in « Economie de proximité », sous la direction de B.Pecqueur et J.B. Zimmermann, Hermes, 2004.
- 5- **GIBLIN-DELVALLET**, la géographie et l'analyse de local : le retour vers le politique, « A la recherche de local », sous la direction de A. MABILEAU. Ed, logique économique, L'harmattan, 1993.
- 6- **H. Ilbert**, Les produits de terroir méditerranéens : condition d'émergence, d'efficacité et modes de gouvernance, INRA, Montpellier, juin 2005.
- 7- **X. GREFFE**, « Le développement local », Ed de Aube, Datar, 2002.
- 8- **X. GREFFE**, territoire en France- les enjeux économiques de la décentralisation, Ed Economica, Paris, 1986, P. 150-158

Thèses et mémoires :

- 9- **BOUZOUBAA.L**, « Gouvernance et stratégie territoriales : le rôle des acteurs dans la gestion de leurs territoire », thèse pour obtenir le grade de doctorat, université Paul Verlaine-Metz, 2009.
- 10- **GRENOUILLET. R-M**, « Le territoire un produit comme les autres ? La ressource territoriale comme facteur clé de développement durable local », université de Caën Basse-Normandie, 2015.
- 11- **Labiadh Ines**, sous la direction de Bernard Pecqueur ; « le développement territorial et la valorisation des ressources spécifiques dans les zones difficiles :

acteurs et gouvernances. Cas de la région Ouest de la Tunisie », thèse pour obtenir le grade de doctorat, université Pierre Mendès France. 2009.

12- **Lamani O.**, Institutions et acteurs locaux dans la valorisation des produits de terroir, thèse pour obtenir le grade de doctorat, Ecole doctorale Economie et Gestion, Montpellier, 2014.

13- **Nait CHABANE A.L.**, « Gouvernance territoriale et stratégie des acteurs : cas de la wilaya de Béjaïa », mémoire de maîtrise, université de Béjaïa, 2010.

14- **TELAIDJIA. J.**, « Gouvernance des territoires et développement local. Cas de la wilaya d'Annaba », thèse pour obtenir le grade de doctorat, université Badji Mokhetar, Annaba, 2006.

Articles et communication :

15- **Allaire G. Et Sylvander B.**, Qualité Spécifique et innovation territoriale, INRA, Economie et Sociologie Rural, N° 44, 1997. P 29-59.

16- **Bernard et Marchenay**, Produits localisés et indication géographique : Prendre en compte les savoirs locaux et biodiversité, Revue internationale des sciences sociales, N° 187. P 115-122.

17- **Bingo. G et Pequeur. B.**, les ressources de territoires et les territoires des ressources, Finistra, XXXVI, 71, 2001. p 7-19.

18- **Jean-Louis Barjol**, L'économie mondiale de l'huile d'olive, OCL, 2014.

19- **LAJARGE. R et PECQUEUR. B.**, ressources territoriales : politiques publiques et gouvernance au service d'un développement territorial générant ses propres ressources, projet Ressterr, Rhône-Alpes, 2011.

20- **Leloup F. Moyart L. et Pecqueur B.**, « la gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », in revue « Géographie, Economie et Société », 2005/4, Vol. 7.

21- **KHANCHEL EL MAHDI. I.**, « Gouvernance et TIC : cas des pays d'Afrique », Recherches en Sciences de Gestion 2011/5, N86, p.63-84

22- **P.-A. Landel et N. Senil**, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources de développement », développement durable et territoire, dossier 12, 2009, <http://developpementdurable.revues.org17563>.

23- **PNUD**, « La gouvernance en faveur de développement humain durable », document de politique générale de PNUD, 1997

- 24- **Salhi Z.**, produit de terroir et développement local en Algérie, options méditerranéennes, A n°89, 2009.

Séminaire :

- 25- **Atelier-Débat**, « Le dialogue territoriale condition de succès, de la réussite des projets », Centre Ressources de Développement Durable CERDD, 2009.
- 26- **Girardot J.- J .**, « Principes, Méthode et Outil d'Intelligence Territoriale. Évaluation participative et observation coopérative ». In Conhecer Melhor, Actes de séminaire européen de la direction Générale de l'Action Social du Portugal, EVORA (Portugal), 3-5 mai 2000, DGAS, LISBONE, décembre 2000, 7-17.

Site internet :

- 27- <http://www.internationaloliveoil.org>
- 28- <http://onfaa.inraa.dz>
- 29- <http://www.fao.org/faosatat>

Liste des tableaux :

Tableau n°1 : les points de différence entre le développement local et territorial

Tableau n°2 : Comparaison entre territoire et terroir

Tableau n°3 : Quelques définitions de produits de terroir

Tableau n° 4: Répartition des superficies (ha), la production (tonnes) et des rendements (T/ha) pour les dix premiers pays de la figue dans le monde.

Tableau n°5 : la part des importations et des exportations de la figue sèche pour l'an 2015.

Tableau n°6 : les catégories de la figue sèche de Beni Maouche

Tableau n° 7: données sur la figue dans l'aire géographique (wilaya de Bejaïa)

Tableau n°8 : présentation des acteurs enquêté

Tableau n°9 : les moyens utilisés pour mobiliser les différents acteurs

Tableau n°10 : le rôle des acteurs dans le processus de labellisation

Tableau n°11 : les moyens de combinaisons entre les acteurs

Tableau n°12 : l'origine du conflit qui peut exister entre les acteurs

Tableau n° 13 : les conditions de la réussite du projet de labellisation

Tableau n°15 : comparatif des types de gouvernance et acteurs mobilisés dans la démarche IG

Tableau n° 16 : évolution des superficies et de la production oléicole dans la wilaya de Bejaïa pour les saisons 2007-2017

Liste des figures :

Schéma n°01 : fabrication de la ressource territoriale

Schéma n° 2 : la répartition de la production mondiale de la figue

Schéma n° 3 : la répartition des superficies occupées par le figuier dans le monde

Schéma n°4 : les exportations de la figue sèche pour l'année 2015

Schéma n° 5 : les importations de la figue sèche pour l'année 2015

Schéma n° 6 : Evolution de la production et de la consommation de la figue en Algérie pour les années 2003 à 2012.

Shama n° 7: évolution de la production de la figue séchée pour la période 2003-2012.

Schéma n°8 : la superficie occupée par le figuier dans la wilaya de Bejaia

Schéma n°9 : la répartition de la superficie occupée par le figuier dans l'aire IG

Schéma n°10 : l'évolution de la production d'huile d'olive par pays

Schéma n° 11: le rapport de la production Algérienne d'huile d'olive à la production mondiale.

Schéma n° 12: la consommation mondiale d'huile d'olive

Schéma n°13 : part des exportations de l'huile de l'olive par pays pour l'année 2013

Schéma n°14 : la part des importations d'huile de l'olive par pays

Schéma n°15 : Répartition de la superficie oléicole par zone homogène

Schéma n°16 : l'évolution des superficies et de la production des olives pour la période 2007-2017

Schéma n°17 : évolution des rendements moyens pour la période 2007-2017

Liste des abréviations :

ONFAA : L'observateur National des Filières Agricoles et Agroalimentaires

PNUD : Plan des Nations Unies pour le Développement

UNESCO : l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

AOP : Appellation d'Origine Protégée

IGP : Indication Géographique Protégée

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

STG : Spécialité Traditionnelle Garantie

AB : agriculture Biologique

CCP : Certificat de Conformité de Produit

ELOGE : Label Européen d'Excellence en matière de Gouvernance

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

ITAF : Institut Technique de l'Arboriculture Fruitière et de la vigne.

IG : Indication Géographique

COI : Conseil Oléicole International

DSA : Direction des Services Agricoles

CAW : Chambre d'Agriculture de Wilaya

CNA : Chambre Nationale d'Agriculture

UE : Union Européenne

SDOQ : Signe Distinctif d'Origine et de Qualité

MDAR : Ministre d'agriculture et de Développement Rural

INRAA : Institut National de Recherche Agronomique

ACV : Agent Communal de Vulgarisation

IANOR : Institut Algérien de Normalisation

EPIC : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial

CTN : Comité Technique National

INAO : Institut National de l'Origine et de la Qualité

Université A-Mira de Bejaia
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences économiques

Master en sciences économiques.
Option : Economie du Développement et Gouvernance

Guide d'entretien

Madame, monsieur,

Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de Master en Economie de Développement et Gouvernance, portant sur la gouvernance des ressources territoriales, nous avons fixé l'objectif de la définition du rôle des acteurs territoriaux dans les processus de l'activation et de la valorisation des ressources locales, et son impact sur le développement local.

A cet effet, nous souhaitons à travers cet entretien recueillir des informations sur votre propre expérience afin d'analyser objectivement la question de la gouvernance et de la valorisation des ressources territoriales (cas de la figue sèche et de l'huile d'olives).

Nous vous serons reconnaissants de bien vouloir nous aider.

NB : Vous pouvez être assurées que l'anonymat de cet entretien sera gardé, vos réponses seront confidentielles et serviront exclusivement à des fins de recherches scientifiques. Vous pouvez donc répondre en toute confiance et toute sincérité.

Les candidates

MAMOURIS. &KACI F.

Axe n°1 : Caractéristiques de l'acteur

- Que produisez-vous ? Et depuis quand ?
- Pouvez-vous nous expliquer le processus de votre production ?
- Quelles sont les caractéristiques qui identifient votre produit ?
- Connaissez-vous la désignation de produits différenciés ?
- Que pensez-vous de cette différenciation ?

Axe n°2 : Mobilisation des moyens et des acteurs

- Existe-il des campagnes de sensibilisation des acteurs territoriaux vis-à-vis l'importance de la différenciation des ressources territoriales ?
- Quels sont les moyens (physiques, économiques, structurels et autres) mobilisés pour la différenciation de la filière ?
- Bénéficiez-vous des aides/des subventions afin d'améliorer votre produit ?
- Selon vous, quel est le rôle des acteurs (administrations, élus, producteurs, associations) territoriaux dans le processus de différenciation ?

Axe n°3 : Participation, coordination et coopération

- Combinez-vous avec les autres acteurs territoriaux ? Comment ?
- Pensez-vous que la relation entre les acteurs territoriaux peut influencer le processus de la différenciation ? si oui dans quelle mesure ?
- Selon vous, quel peut être l'origine des conflits qui peuvent exister entre les acteurs territoriaux ? Pensez-vous que certains conflits peuvent handicaper le processus de gouvernance des ressources territoriales ?
- Quelles peuvent être les motivations d'un acteur pour participer ou non au processus de gouvernance ? Sous quelle forme cette participation peut-elle se présenter ?
- Pensez-vous que la coopération des acteurs territoriaux est la principale condition de la réussite de projet de la différenciation ?
- A quoi associez-vous la réussite du processus de la différenciation d'une ressource territoriale, à :
 - L'implication croissante des acteurs ;
 - L'environnement politico-administratif ;
 - Partenariat entre acteurs ;
 - Autres ?

Axe n°4 : Objectifs à obtenir

- Pensez-vous que la différenciation va pousser les acteurs territoriaux à améliorer la filière ?
- Quels sont les résultats qu'on peut obtenir après la différenciation d'une ressource territoriale ?
- Quel peut être l'impact de la différenciation d'une ressource sur le développement local ?



Annexe n°3

وسم لجمعية منتجي التين الجاف لبلدية بني معوش ولاية بجاية

Logo de l'Association des Figuiers-cultures de la
Commune de Beni Maouche Wilaya de Bejaia



Évolution de la campagne oléicole 2015/2016 à travers les wilayas potentielles

WILAYA	Bejaia 23%		Tizi-Ouzou 13%		B.B. Arreridj 04%		Skikda 08%		Jijel 07%		Sétif 08%		Bouira 08%		TOTAL NATIONAL	
Période/ campagne	2014/ 2015	2015/ 2016	2014/ 2015	2015/ 2016	2014/ 2015	2015/ 2016	2014/ 2015	2015/ 2016	2014/ 2015	2015/ 2016	2014/ 2015	2015/ 2016	2014/ 2015	2015/ 2016	2014/ 2015	2015/ 2016
Superficie	52798	56063	35608	35912	25001	25373	10758	16067	14975	19715	20706	24516	35098	35810	407185	476655
Productio n d'olive à huile (HL)	89342 8	99983 5	38245 7	53464 2	14371 5	15245 1	19668 0	34778 0	14667 3	31901 8	23041 6	27132 0	67125 7	30278 0	420431	474730
Productio n d'huile d'olive (HL)	19331 2	21289 6	75862	10094 7	23347	23939	45236	76500	28798	66758	51903	58101	11871 0	56700	746781	935170
Rendemen t en olive (Q/Ha)	21,1	19	13,3	15	11,8	8	17,8	28	12	21	14,9	15	29,2	12	20,2	23
Rendemen t en olive (L/Q)	21,6	21	19,8	19	16,2	16	23	22	16,6	21	22,5	21	17,7	19	17,8	15

* Les wilayas potentielles ont été choisies à partir de la moyenne de production sur une période de 05 campagnes.

Source : ONFAA, bilan de la campagne oléicole 2015/2016.

Caractéristique de variétés oléicole de la wiaya de BEJAIA.

DENOMINATION DE LA VARIETE	ORIGINE	DIFFUSION	UTILISATION	RENDEMENT EN HUILE	CARACTERISTIQUE DU FRUIT		SPECIFICITE DE LA VARIETE
					POIDS	FORME	
Aberkane	Akbou	2% ^b	Huile et olive de table	16 à 20%	Elevé	Allongée	Variété rustique et de saison
Agrarez	Tazmalt	Restreinte	Huile et olive de table	16 à 20%	Moyen	Sphérique	Productivité faible et alternante
Aharoun	Haute vallée de la soummam	Restreinte	Huile et olive de table	18 à 20%	Moyen	Allongée	Productivité élevé et peu alternante
Aimel	Ait aymel	Restreinte	Huile	18 à 20%	Faible	Allongée	Variété tardive et rustique .Productivité élevée et alternante
Azerradj	Seddouk	10% ^a 20% ^b	Huile et olive de table	24 à 28%	Elevée	Allongée	Variété restreinte à la sécheresse, sols cristaux. Elle est souvent le pollinisateur de la variété Chemlal.
Bonchouk Soummam	La vallée d'oued soummam (Sidi-Aich)	4% ^b	Huile et olive de table	22 à 26%	Elevée	Ovoïde	Productivité moyenne et peu alternante.
Bouichret	Tazmalt	Restreinte	Huile	20 à 24%	Moyen	Allongée	Variété qu'on rencontre en associant la variété Aharoun et Chemlal.
Chemlal	Toute la Kabylie	40% ^a 45% ^b	Huile	18 à 22%	Faible	Allongée	Variété auto-stérile, toujours associée à d'autre variété (Azerradj ,Sigoise).
Limli	Seddouk, Sidi-Aich	8% ^a 20% ^b	Huile	20 à 24%	Faible	Allongée	Variété précoce peu tolérante au froid mais résistante à la sécheresse.
Tablout	Versant nord des babors	8% ^b	Huile	20 à 24%	Moyen	Allongée	Variété précoce résistante à l'humidité.
Teffah	Seddouk	Restreinte	Huile	16 à 20%	Faible	Allongée	Variété rustique, la multiplication par bouturage herbacé donne de bons résultats
Takesrit	Basse vallée de la Soummam (El Kseur)	Restreinte	Huile	16 à 20%	Faible	Allongée	Variété résistante à l'humidité

Source : LAMANI. O., Institutions et acteurs locaux dans la valorisation des produits de terroir, Ecole doctorale Economie et Gestion, Montpellier, 2014.

a : La part occupée de la surface oléicole de la surface oléicole nationale. B : La part occupée dans la wilaya

Évolution des superficies et production des olives :

Compagne	Superficie totale (ha)	Superficies en rapport (ha)	Production d'olives (qx)	Rendement moyen (qx/ha)	Production d'huile (hl)	Rendement moyen (L/ql)
2007/2008	50 441,00	48 313,00	415 367,00	8,60	75 301	19,20
2008/2009	50 584,00	48 695,00	1 089 745,00	22,38	191 354,00	17,56
2009/2010	50 658,00	49 025,00	310 098,00	6,33	58 007,00	18,71
2010/2011	50 605,00	49 189,00	782 996,00	15,92	151 313,00	19,32
2011/2012	50 917,00	49 341,50	533 535,00	10,81	104 405,00	19,57
2012/2013	51 009,00	49 135,00	913 801,00	18,60	169 896,00	18,59
2013/2014	51 808,00	49 435,00	572 217,00	11,58	123 317,00	21,55
2014/2015	52 677,00	49 582,00	893 428,00	18,02	193 310,00	21,64
2015/2016	56 063,00	50 054,00	999 834,50	19,98	212 896,21	21,29
2016/2017	58 059,00	50 652,00	573 791,75	11,33	120 523,59	21,00

Source : DSA, Béjaia 2018

Évolution des superficies par zones homogènes :

Zone homogène	Superficies		Subdivisions agricoles
	(ha)	%	
Haute Soummam	35 613	61	Tazmalt, Akbou, Seddouk, Ighil Ali
Basse Soummam	13 973	24	Amizour, ElKseur, Sidi Aich, Timezrit
Plaines côtières et montagnes	3 810	7	Bejaia, aoukas, Souk el Tenine
Piémonts Kherrata et Monts Babors	2 908	5	Kherrata
Haute montagne	1 755	3	Adekar
TOTAL	58059	100	13

Source : DSA, Béjaia 2018

Les huileries de la wilaya de Béjaia :

Huilerie Subdivision	Traditionnelle	Semi-automatique	Automatique	+ Total	Dont FNRDA FNDIA	Capacité théorique (Qx/H)
ADEKAR	39	29	0	68	0	47
AKBOU	18	17	18	53	7	353
AMIZOUR	12	10	5	27	3	156
AOKAS	0	4	2	6	2	29
SOUK EL TENINE	0	0	3	3	1	24
BEJAIA	11	6	0	4	0	48
EL-KSEUR	3	15	0	18	0	46
KHERRATA	1	0	10	11	5	117
SEDDOUK	41	22	12	75	10	525
SIDI-AICH	21	3	9	33	6	214
TAZMALT	14	19	22	55	10	347
IGHIL ALI	37	2	12	51	5	187
TIMEZRIT	0	4	0	4	0	22
TOTAL	197	131	93	421	49	2115

Source : DSA, Béjaia 2018

Résumé : Le présent travail s'inscrit dans la problématique générale de la ressource territoriale. Celle-ci renvoie à une intentionnalité des acteurs concernés, en même temps qu'au substrat idéologique du territoire. C'est dans ce cadre, que s'inscrit notre problématique portant sur les modes de gouvernance pour la ressource territoriale dans la wilaya de Bejaia. Une enquête de terrain a été menée auprès des acteurs territoriaux de la figue sèche dans la commune de Beni Maouche, les résultats de cette enquête montre que la coordination et l'implication des différents acteurs dans le projet de valorisation d'une ressource territoriale est très important, des conflits de plusieurs origines peuvent exister, mais un dialogue territorial mène les acteurs à co-construire un projet commun de promotion de la ressource territoriale.

Mot clé : ressource territoriale, produit de terroir, gouvernance territoriale, acteurs territoriaux, coordination des acteurs, figue sèche, huile de l'olive.

Summary:

The present work joins in the general problem of the territorial resource. This one sends back (dismisses) to an intentionality of the concerned actors, at the same time as in the ideological substratum of the territory. It is in this context, that joins our problem concerning the modes (fashions) of governance for the territorial resource in the wilaya of Bejaia. At first, a magazine (review) of literature was used to encircle all the theoretical aspects concerning the subject of study. Then in the objective to confirm or to assert our hypothesis, we led an investigation of ground beside the territorial actors of the dry fig in the municipality of Beni Maouche. Finally, outcomes of the investigation (survey) showed that the coordination and the implication of the various actors in the project of valuation of a territorial resource is very important, conflicts of several origins can exist, but a territorial dialogue leads us to develop a common project.

Key word: territorial resource, product of country (soil), territorial governance, territorial actors, coordination of the actors.

الملخص :

هذا العمل هو جزء من الإشكالية العامة للموارد النوعية. هذا يشير إلى قصد من الجهات الفاعلة المعنية، وكذلك إلى إيديولوجية الإقليم. وفي هذا الإطار، فإن مشكلتنا متعلقة بأنماط الحوكمة بالنسبة للموارد الإقليمية في ولاية بجاية، بعد دراسة ميدانية أجريت مع الجهات الفاعلة الإقليمية في التين المجفف في بلدية بني معوش. وقد أظهرت نتائج الدراسة أن التنسيق ومشاركة الجهات الفاعلة المختلفة في مشروع تقييم قيمة مورد إقليمي مهم جداً، يمكن أن توجد نزاعات من عدة أصول، لكن الحوار الإقليمي يقودنا إلى وضع مشروع مشترك. **الكلمات المفتاحية:** الموارد النوعية، المنتج النوعي، الحوكمة الإقليمية، الجهات الإقليمية، تنسيق الجهات الفاعلة، التين الحفف، زيت الزيتون.

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale.....1

Chapitre I : Théories de développement et ressources territoriales.....5

Introduction.....5

Section 1 : Notions de développement territorial5

1.1. Le développement local.....5

1.1.1. Définition du développement local.....5

1.1.2. Les caractéristiques du développement local.....6

1.1.3. Les composantes du développement local.....7

1.1.4. Les objectifs du développement local.....9

1.2. L'approche territoriale du développement local9

1.2.1. Définition du développement territorial9

1.2.2. Les principes du développement territorial.....10

1.2.3. Les caractéristiques du développement territorial.....11

1.2.4. Comparaison entre le développement local et territorial12

Section 02 : Notion de ressource territoriale.....13

2.1. La ressource territoriale.....13

2.1.1. Les processus pour reconnaître la ressource territoriale15

2.1.2. Processus d'activation des ressources territoriales.....15

2.1.3. Le principe de renouvellements de la ressource territoriale 16

2.1.4. Classification des ressources territoriales.....16

2.2. Les produits du terroir18

2.2.1. La notion de terroir18

2.2.2. Définition du produit du terroir	19
2.2.3. Caractéristiques des produits du terroir	21
2.2.4. Les produits de terroir du point de vue réglementaire.....	21
2.2.5 Les clés de réussite d'un produit du terroir.....	22
Section 03 : la ressources territoriales un outil pour le développement local.....	23
3. 1. La ressource territoriale permet le développement local durable.....	23
3. 2. La ressource territoriale permet la création de l'emploi	24
Conclusion.....	24
Chapitre II : La gouvernance territoriale.....	25
Introduction.....	25
Section 1 : Notions de la gouvernance territoriale/ locale.....	25
1. 1. Gouvernance/ gouvernement.....	25
1. 2. Les principes de la gouvernance.....	26
1. 3. Définition et caractéristique de la gouvernance territoriale.....	27
1. 4. Les acteurs de la gouvernance territoriale.....	28
1. 5. Les principes de la gouvernance territoriale.....	29
1. 6. Les enjeux de la gouvernance territoriale.....	30
Section 2 : La gouvernance territoriale et dynamique des territoires	31
2. 1. Les composantes de la gouvernance territoriale.....	31
2. 2. Typologie de la gouvernance territoriale.....	32
2. 3. Les facteurs de réussite et d'échec de la gouvernance territoriale.....	33
2. 4. La dynamique de la gouvernance territoriale.....	34
Section 3 : Les outils de la gouvernance territoriale.....	35
3.1. L'intelligence territoriale comme support de la gouvernance.....	35
3.2. Le diagnostic territorial, un outil pour l'action territorial.....	36
3.3. Le dialogue territorial, un outil clé de la gouvernance.....	37
3.4. Les TIC : un outil de la bonne gouvernance.....	38
Conclusion.....	40

Chapitre III : valorisation de la figue sèche de BeniMaouche : processus et acteurs.....	41
Introduction.....	41
Section 01 : la figue sèche dans le monde et en Algérie.....	41
1.1. Production mondiale de la figue.....	41
1.2. Part des importations et des exportations de la figue sur le marché mondial.....	44
1.3. L'importance du figuier en Algérie.....	46
Section 02 : La figue séchée de Beni Maouche.....	48
2.1. L'aire géographique et ses caractéristiques.....	48
2.1.1. Caractéristique naturelles de l'aire géographique.....	48
2.1.2. Les pratiques particulières des acteurs.....	49
2.2. Description du produit.....	50
2.3. Le lien entre les qualités, les caractéristiques du produit et l'aire géographique.....	51
2.4. Répartition des superficies et la production de la figue dans l'aire géographique (wilaya de Bejaia).....	52
Section 03 : le mode de gouvernance pour labellisation la figue séchée de Beni Maouche.....	54
3. 1 Présentation de l'enquête.....	54
3.1.1. Le guide d'entretien.....	54
3.1.2. Choix des personnes interrogées.....	54
3. 2 Les moyens de mobilisation des acteurs.....	55
3. 3 Rôle des acteurs dans le processus de labellisation.....	56
3. 4 Les moyens de combinaison entre les acteurs.....	57
3. 5 La relation entre les acteurs territoriaux.....	57
3. 6 Les conditions de réussite du projet.....	58
3. 7 L'impact de la labellisation sur le développement local.....	59
Conclusion.....	59

Chapitre IV : La filière oléicole : un potentiel à valoriser	60
Introduction	60
Section 1 : L'oléiculture dans le monde et en Algérie	60
1. 1 La culture de l'olivier dans le monde	60
1. 2 Répartition de la culture de l'olivier en Algérie	61
1. 3 Variétés de l'olivier dans le monde et en Algérie	61
Section 2 : La dynamique du marché oléicole	62
2. 1.La production	62
2. 2.La consommation	63
2. 3.La part des exportations	64
2. 4 La part des importations par pays	65
2. 5 Les modes de gouvernance pour l'activation de différenciation de la filière	66
Section 3 : L'oléiculture dans la Wilaya de Bejaia	67
3. 1 Présentation de la filière dans la wilaya	67
3. 2 Les acteurs de la filière dans la wilaya	68
3. 3 La production de la Wilaya	69
3. 4 La commercialisation dans la wilaya	71
3. 5 L'influence de la filière sur le développement en cas de différenciation	72
Conclusion	73
Conclusion générale:	74
Bibliographie	
Listes des tableaux et figures	
Annexes	
Table des matières	

Introduction générale

Conclusion générale

***Chapitre I :
Théories de
développement et
ressources territoriales***

Chapitre II :
La gouvernance
territoriale

Chapitre III :
Valorisation de la figue
sèche de Beni Maouche :
processus et acteurs

Chapitre IV
***La filière oléicole : un
potentiel à valoriser***

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

Listes des tableaux et figures